

République du Sénégal  
Un peuple - Un but - Une foi



Région de Kolda  
Département de Kolda  
Arrondissement de Saré Bidji  
Communauté rurale de Thietty

---

## Plan local de développement de la Communauté Rurale de Thietty

*Version finale, Février 2012*

Avec l'Appui Financier du Programme National de Développement Local (PNDL)

**IDEV-ic ex SENAGROSOL-CONSULT**



Patte D'oie Builders villa B11&D11 / BP 8316 Dakar – Yoff (Sénégal) /  
Email : [idev-ic@idev-ic.com](mailto:idev-ic@idev-ic.com) / [agrosol@orange.sn](mailto:agrosol@orange.sn), Tel. (221) 33 855 95 90 / 91 / 93 – Fax : (221) 33 855 95 92

Approuvé le 31/01/2012

## Sigles et acronymes

ACEP :	Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production
AEMV :	Adduction d'Eau Multi Village
AEP :	Adduction d'eau potable
AEV :	Adduction d'Eau Village
AFD :	Agence Française de Développement
AFDS :	Agence du Fonds de Développement Social
APS :	Agents prestataires de services
AGR :	Activités Génératrices de Revenu
APE :	Association des Parents d'Elèves
ARD :	Agence Régionale de Développement
ASC :	Agent de santé communautaire
ASCOM :	Assistant Communautaire
ASER :	Agence sénégalaise d'électrification rurale
CADL :	Centre d'Appui au Développement Local
CC :	Cadre de Concertation
CCG :	Cadre de Concertation et de gestion
CL :	Collectivité Locale
CEM :	Collège d'Enseignement Moyen
CMS :	Crédit mutuel de Sénégal
CR :	Communauté rurale
DDP :	Développement participatif décentralisé
DSDOM :	Dispensateur de soins à domicile
DP :	Diagnostic Participatif
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ERIL :	Electrification Rurale d'Initiative Locale
EXPRESSO :	Opérateur de Téléphonie Mobile au Sénégal
GIC :	Groupement d'Intérêt Communautaire
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
GRN :	Gestion des Ressources Naturelles
ICP :	Infirmier Chef de Poste
IMCEC :	Institution Mutualiste Communautaire d'Epargne et de Crédit
IRA :	Infections Respiratoires Aigues
LDE :	Lettre de développement de l'élevage
LPDN :	Lettre de politique de développement de la nutrition
MEC :	Mutuelle d'épargne et de crédit
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PDES :	Plan de développement économique et social
PEPAM :	Programme Eau Potable et l'Assainissement pour le Millénaire
PERACOD :	Programme pour la Promotion des Energies renouvelable, de l'électrification rurale et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques
PFDS :	Projet Fonds de Développement Social
PDLP :	Projet de développement local participatif
PLHA :	Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement
PMSE :	Paquet minimal de services essentiels
PNASA :	Programme national d'appui à la sécurité alimentaire
PNIA :	Programme national d'investissement agricole
PNIR :	Programme National d'Infrastructures Rurales
PREM :	Projets Energétiques Multisectoriels
PIA :	Programme d'investissement annuel
PIL :	Programme d'investissement local
PLD :	Plan local de développement
PNDL :	Programme National de Développement Local
PODES :	Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social
PRDI :	Plan Régional de Développement Intégré
SCA :	Stratégie de Croissance Accélérée
SIDA :	Syndrome de l'Immuno Déficience Acquis
SONATEL :	Société Nationale de Télécommunications
TIGO :	Opérateur de téléphonie mobile

# Sommaire

<b>Sigles et acronymes .....</b>	<b>i</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>ii</b>
<b>Liste des tableaux et figures .....</b>	<b>iv</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>5</b>
1.1. Contexte.....	5
1.2. Objectifs .....	5
1.3. Approche méthodologique.....	5
1.4. Organisation du rapport.....	8
<b>2. Présentation générale de la communauté rurale.....</b>	<b>9</b>
2.1. Situation géographique de la communauté rurale.....	9
2.2. Zonage de la Communauté Rurale.....	11
2.3. Milieu naturel.....	12
2.3.1. Les éléments du climat .....	12
2.3.2. Le relief et les sols .....	13
2.3.3. Les ressources en eau.....	13
2.3.4. Les ressources forestières.....	14
2.3.5. Les ressources fauniques .....	16
2.3.6. Les ressources apicoles .....	16
2.4. Synthèse des potentialités et contraintes du milieu biophysique.....	16
<b>3. Situation sociodémographique.....</b>	<b>19</b>
3.1. Effectif de la population .....	19
3.2. Ethnies et religions .....	21
3.3. Répartition spatiale de la population.....	21
3.4. Mouvements de populations.....	21
<b>4. Situation des secteurs économiques.....</b>	<b>22</b>
4.1. Agriculture.....	22
4.1.1. Les grandes cultures.....	22
4.1.2. Maraîchage .....	23
4.1.3. L'arboriculture fruitière .....	24
4.2. Élevage .....	24
4.3. Exploitation forestière et faunique.....	27
4.4. Artisanat et PME/PMI .....	29
<b>5. Situation des secteurs d'appui à la production.....</b>	<b>31</b>
5.1. Commerce.....	31
5.2. Télécommunications.....	32
5.3. Transport et communication .....	32
5.4. Énergie.....	33
5.5. Microfinance .....	34
<b>6. Situation des secteurs sociaux .....</b>	<b>36</b>
6.1. Éducation et formation.....	36
6.1.1. Développement intégré de la petite enfance .....	36
6.1.2. Enseignement Elémentaire.....	36
6.1.3. Enseignement secondaire .....	53
6.2. La santé .....	54

6.3. <i>Hydraulique rurale et assainissement</i> .....	60
6.4. <i>Promotion des femmes</i> .....	61
6.5. <i>Promotion des jeunes</i> .....	64
<b>7. Dynamiques institutionnelle et organisationnelle</b> .....	<b>69</b>
7.1. <i>Le Conseil Rural</i> .....	69
7.1.1. <i>Organisation et fonctionnement</i> .....	69
7.1.2. <i>Patrimoine de la Communauté rurale</i> .....	71
7.1.3. <i>Les ressources matérielles et logistiques</i> .....	71
7.1.4. <i>Les ressources financières</i> .....	71
7.2. <i>Les cadres de concertation/ organisations communautaires de base</i> .....	74
7.3. <i>Partenariat et coopération décentralisée</i> .....	74
7.3.1. <i>L'État et ses démembrements</i> .....	74
7.3.2. <i>Les services décentralisés</i> .....	78
7.3.3. <i>Les Sociétés de développement</i> .....	78
7.3.4. <i>Les Organisation non gouvernementales</i> .....	78
7.3.5. <i>La coopération décentralisée</i> .....	79
7.3.6. <i>Les institution spécialisées des Nations Unies</i> .....	79
<b>8. Synthèse du bilan diagnostic de la CR</b> .....	<b>80</b>
<b>9. Défis majeurs de la communauté rurale</b> .....	<b>81</b>
9.1. <i>Cadre d'orientation stratégique du Plan d'Actions Prioritaires</i> .....	82
9.2. <i>Le Plan d'Investissements Local (PIL) 2012 - 2014</i> .....	92
<b>10. Plan Annuel d'Investissement</b> .....	<b>98</b>
10.1. <i>Schéma de financement</i> .....	103
10.2. <i>Mécanismes de suivi évaluation</i> .....	103
<b>Annexes</b> .....	<b>104</b>
<i>Annexe 1 : Zonage</i> .....	104
<i>Annexe 2 : Liste des Conseillers ruraux de la communauté rurale, législature 2009-2013....</i>	105

## Liste des tableaux et figures

Carte 1 : Carte de localisation.....	10
Tableau 1 : Synthèse des potentialités et contraintes du milieu naturel.....	17
Carte 2 : Occupation des sols.....	18
Graphique 1 : Structure par âge de la population .....	19
Carte 3 : Population des Villages.....	20
Tableau 2 : Répartition de la population par zone.....	21
Tableau 3 : Distribution des villages en fonction de la taille de leur population en 2009.....	21
Tableau 4 : Montant des redevances à payer par les exploitants .....	27
Tableau 5 : Nature et distribution des points de commerce dans la CR de Thietty.....	31
Tableau 6 : Répartition des effectifs de la demande par tranche d'âge dans la région de Kolda.....	36
Carte 4 : Situation de l'élémentaire.....	37
Tableau 7 : C.R de Thietty, Résultats au Cfee session 2010.....	37
Tableau 8 : Carte Scolaire de la zone de Thietty .....	38
Tableau 9 : Situation des Infrastructures et équipements de la zone de Thietty.....	40
Tableau 10 : Enseignement élémentaire, effectifs des écoles de la zone de Thietty (2010-2011) .....	41
Tableau 11 : Carte Scolaire de la zone de Diassina .....	42
Tableau 12 : Situation des Infrastructures et équipements de la zone de Diassina.....	46
Tableau 13 : Enseignement élémentaire, effectifs des écoles de la C.R de Thietty (2010-2011).....	47
Tableau 14 : Carte Scolaire de la zone de Saré Simaly.....	48
Tableau 15 : Situation des Infrastructures et équipements de la zone de Saré Simaly .....	51
Tableau 16 : Enseignement élémentaire, effectifs des écoles de la zone de Saré Simaly (2010-2011).....	52
Carte 5 : Carte de la situation des infrastructures sanitaires.....	54
Tableau 17 : Évolution des indicateurs santé du DSRP.....	59
Carte 6 : Répartition des infrastructures hydrauliques .....	60
Tableau 18 : Taux d'accès à l'eau potable de la région de Kolda.....	60
Tableau 19 : Synthèse des diagnostics des secteurs .....	65
Tableau 20 : Crédits de paiement votés et approuvés pour les 3 derniers exercices budgétaires .....	72
Tableau 21 : Structure des budgets votés et approuvés pour les 3 derniers exercices budgétaires.....	72
Tableau 22 : Résultats des 2 années financières antérieures .....	73

# 1. Introduction

## 1.1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de décentralisation, l'État a transféré neuf (9) domaines de compétences aux collectivités locales (loi 96.07 du 22 mars 1996) parmi lesquels la planification, en vue de leur permettre de mieux prendre en charge les préoccupations des populations à la base.

Le système de planification en vigueur au Sénégal confère à l'État, dans le cadre de son plan de développement économique et social (PDES), la responsabilité de définir les orientations stratégiques et reconnaît les collectivités locales comme des niveaux de planification. Ainsi ont-elles une compétence pleine et entière pour élaborer et exécuter leurs Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI), Plans d'Investissements Communaux (PIC) et Plans Locaux de Développement (PLD).

C'est ainsi que la Communauté rurale de Thiétty, s'est engagé à élaborer son PLD (horizon 2012-2017) pour constituer une base légitime de sélection des projets prioritaires annualisés qui seront inscrits dans le Plan d'investissements local (PIL 2012-2014) et le Plan Annuel d'Investissements (PIA 2012). La traduction de ces options en programmes et projets concrets, et ceci dans un cadre approprié de concertation où tous les acteurs seront impliqués, est rendue possible grâce au soutien financier du Programme National de Développement Local (PNDL).

## 1.2. Objectifs

Le but final recherché à travers l'élaboration de ces documents de planification (PLD, PIL et PIA) est de permettre au conseil rural de disposer des instruments d'application de stratégie définie dans le cadre de la politique de décentralisation et du développement local de l'État. Il s'agit de déterminer les conditions et les modalités de mise en œuvre d'un programme de développement local afin d'apporter aux différents acteurs locaux les moyens d'amorcer ou de pérenniser la maîtrise du développement au niveau de la communauté rurale.

En somme, il s'agit, à travers l'élaboration du PLD, de doter la Communauté rurale de Thiétty d'un outil efficace, réaliste et opérationnel de planification et de mise en œuvre du développement, tenant compte des aspirations profondes des populations traduites dans les priorités identifiées à travers un processus participatif et, conformément aux orientations du Plan d'Orientation pour le Développement Économique et Social (PODES), du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

## 1.3. Approche méthodologique

La communauté rurale a une mission de conception, de programmation et de mise en œuvre d'un programme de développement local émergent, cohérent et qui intègre les préoccupations de toutes les couches sociales de la communauté, réunies autour d'un programme consensuel, reconnu et accepté, comme tel, par l'ensemble des acteurs. Ainsi, pour susciter et garantir la participation et l'implication de tous les acteurs, un processus de concertation, de diagnostic et de planification participatif itératif est mis en œuvre. C'est ainsi que notre approche méthodologique s'est appuyée sur les étapes suivantes.

- **Concertation avec les différents acteurs**

Le processus a débuté par une série de concertations avec les principaux acteurs en vue d'échanger sur le programme, ses objectifs, et les modalités d'intervention. C'est ainsi que les différents acteurs concernés par ce processus (ARD, Conseillers ruraux, les services techniques, les consultants) ont eu un jour d'échange, au cours de l'atelier d'harmonisation entièrement géré par l'ARD, sur l'approche du PNDL, principal partenaire de la communauté rurale dans cette mission. Au cours de cette rencontre, l'équipe du consultant a exposé la méthodologie pour l'étude. Après échange, elle a été validée par l'ensemble des participants.

- **Pré diagnostic**

Une documentation assez variée tant au niveau local, régional que national, a été recensé et exploitée. Il s'agissait notamment : du Plan Local de Développement (PLD) de l'ancienne communauté rurale de Saré Bidji, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2002) à travers ses axes prioritaires, le Programme Régional de Développement Intégré (PRDI) de Kolda, le Plan d'action environnement régional (PAER), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) etc.

- **Atelier de lancement**

La tenue d'un atelier de lancement a marqué le début de la phase opérationnelle du processus de planification dans la communauté rurale. Cet atelier d'information, de sensibilisation et de mobilisation convoqué par le Conseil rural a vu la participation de tous les chefs de villages ou de leurs représentants, les représentants des organisations communautaires de base (Groupement de promotion féminine, Groupement d'intérêt économique, associations sportives et culturelles, les partenaires au développement intervenant dans la communauté, le chef du Centre d'Appui au Développement Local (CADL) de l'arrondissement de Saré Bidji représentant le Sous-préfet, l'Infirmier Chef de poste (ICP). Au cours de cet atelier, tous les acteurs ont été suffisamment informés sur le processus d'élaboration du PLD et sur les conditions de réalisation de la mission.

- **Zonage de la Communauté rurale**

Au cours de cet atelier de lancement, le zonage de la communauté rurale a été réalisé et validé par la collectivité avec l'appui de l'ARD et du CADL de l'arrondissement de Saré Bidji. Ainsi avec l'appui du CADL, la communauté rurale a procédé à la définition de trois (3) zones. Il faut souligner que l'approche par zone vise un double objectif : réduire le champ d'investigation pour une plus grande fiabilité des données et rapprocher la population de l'équipe du consultant.

- **Formation des membres de la commission de planification élargie**

A la suite de l'atelier de lancement du processus d'élaboration du PLD, le consultant en rapport avec l'ARD a organisé un atelier de formation des membres de la Commission de Planification Elargie les 4 et 5 juillet 2011 à Thietty. Les membres ainsi formés vont accompagner le Consultant durant tout le processus de diagnostic et de planification.

Il faut noter que l'ARD de Kolda a contribué au renforcement des capacités des membres de la CPE de Thietty sur les aspects portant sur :

- Le genre ;
- L'aménagement du territoire ;
- La dimension économique.

Quant au consultant, il a partagé avec les membres de la CPE, les outils de diagnostic participatif et de planification. Chaque participant a reçu sur support didactique qui lui permettrait d'améliorer ses compétences dans ce domaine.

- **Organisation de sessions zonales de diagnostic participatif et de restitution**

Des sessions de DP ont été organisés au niveau des villages centre des trois zones où tous les villages concernés ont envoyé des délégués (chef de village ou son représentant, responsable des femmes et responsable des jeunes) pour identifier les potentialités, les contraintes et les hypothèses de solution au niveau de chaque zone. L'animation de ces ateliers a été orientée vers l'inventaire des ressources et des potentialités du terroir, l'analyse des problèmes et des contraintes de développement, l'analyse socio économique, l'identification des solutions et l'évaluation des besoins.

A l'issue du diagnostic zonal, une première synthèse des données est restituée à l'assemblée. Cette restitution se fixe un double objectif, d'abord évaluer le volume des informations recueillies auprès de la population mais également fidéliser la mémoire collective en vue de la restitution de la synthèse des bilans zonaux et de l'appropriation des résultats par leurs auteurs.

Un diagnostic institutionnel du conseil rural est aussi effectué. Et les résultats du bilan diagnostic de la communauté rurale, en terme de potentialités, contraintes et hypothèses de solution ont permis au conseil, de dégager les orientations de la collectivité, en matière de développement local.

- **Restitution de la synthèse des bilans zonaux**

Il s'agit de présenter à l'ensemble des acteurs jusqu'ici impliqués dans le processus, les résultats du bilan diagnostic des terroirs inter villageois, les besoins exprimés. Evaluées par la population bénéficiaire, ces informations ont fait l'objet d'une validation, approbation, séance tenante par l'assemblée, par le conseil rural et l'ensemble de la population dûment représentée. Il s'est agit pendant cette phase de mettre en cohérence, pour correction et arbitrage, les résultats des bilans zonaux au niveau communauté rurale.

- **Atelier de planification de stratégies**

Cette activité de deux jours, est la première étape de la phase de planification qui a permis aux acteurs (Conseillers ruraux, chefs de village, responsables des OCB, Services techniques et partenaires), à partir des résultats du bilan diagnostic socioéconomique de la CR, de :

- Identifier les forces, les atouts et les opportunités de développement de la CR ;
- Mettre en évidence les faiblesses et les contraintes majeures de développement de développement ;
- Dégager les défis et les enjeux majeurs auxquels la Communauté rurale de Thietty doit faire face pour asseoir les bases d'un développement économique local durable ;
- Définir les stratégies prioritaires et les actions futures à mettre en œuvre dans le court terme pour répondre de façon concrète et réaliste aux problèmes urgents et spécifiques liés que vivent les populations de cette Collectivité Locale.

- **Atelier de planification du Conseil Rural**

Cet atelier a permis au Conseil rural de procéder, après la validation des résultats de l'APS, à l'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires (PAP), du Plan d'Investissements local (PIL) et du Plan Annuel d'Investissements (PAI).



## 1.4. Organisation du rapport

Ce présent rapport, en sus de la partie introductive comprend deux parties :

1. Un rapport bilan diagnostic de la Collectivité Locale (CL) qui fait le point sur :
  - les milieux biophysique et humain ;
  - la situation des secteurs économiques, des secteurs d'appui à la production, des secteurs sociaux et des dynamiques institutionnelle et organisationnelle ;
  - la synthèse du bilan diagnostic de la communauté rurale et ;
  - les défis et les enjeux majeurs de développement de la communauté rurale.
  
2. Le Plan Local de Développement horizon 2012-2017 comprenant :
  - les perspectives de développement et le programme prioritaire à moyen terme ;
  - le Plan d'Investissements Local 2012-2014 ;
  - le Plan d'Investissements Annuel 2012 ;
  - le schéma de financement ;
  - les mécanismes de suivi évaluation.

## **2. Présentation générale de la communauté rurale**

### **2.1. Situation géographique de la communauté rurale**

La Communauté rurale de Thietty est créée par Décret N°2008-749 du 10 juillet 2008 portant création des communautés rurales dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint Louis, Sédhiou, Tambacounda et Matam.

Elle est située dans la partie Nord ouest de l'arrondissement de Saré Bidji, département de Kolda, dans la Région de Kolda.

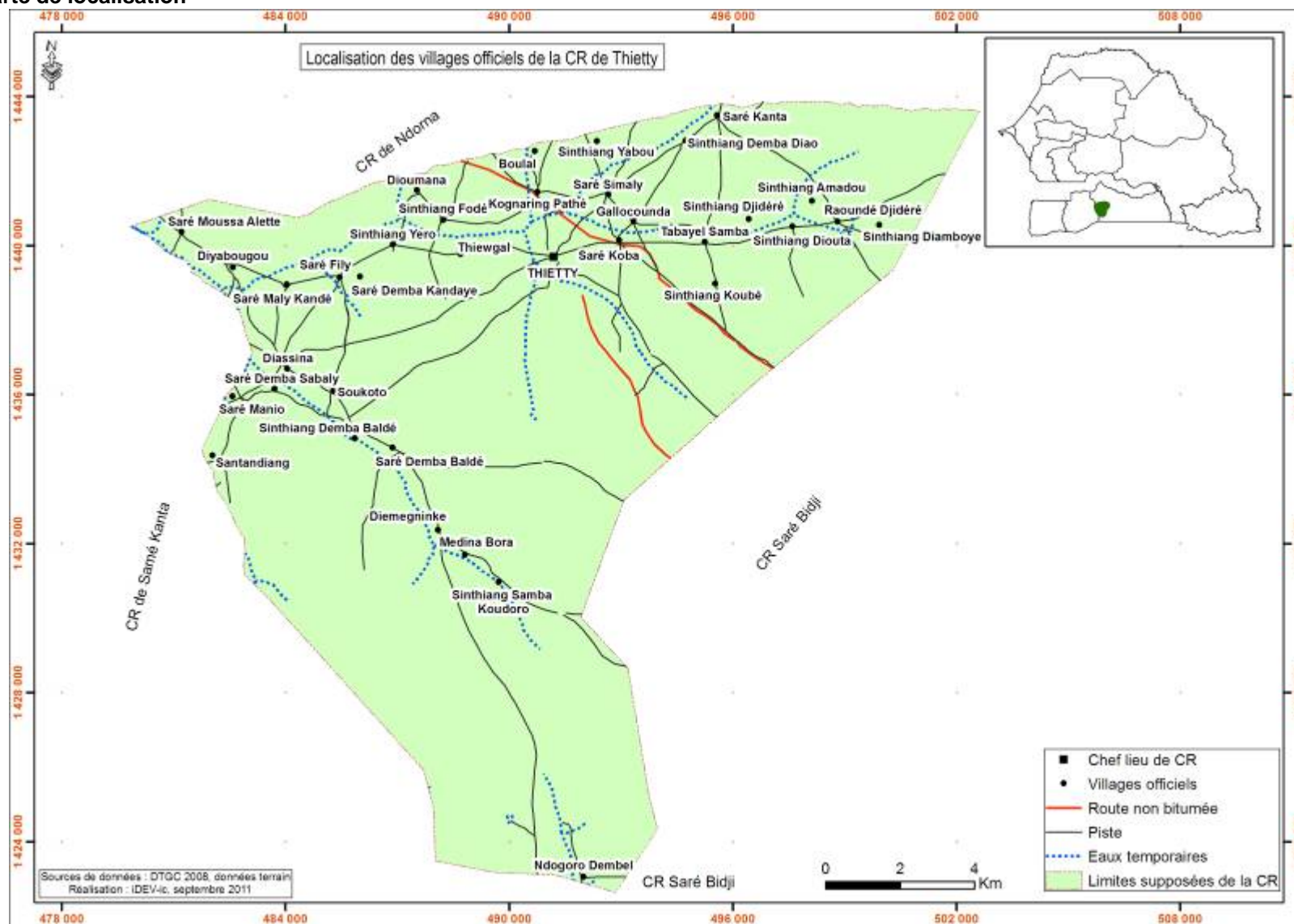
La communauté rurale est limitée :

- au Nord par la communauté rurale de Ndorna
- au Sud par la communauté rurale de Saré Bidji
- à l'Est par la communauté rurale de Saré Bidji
- et à l'Ouest par la communauté rurale de Samé Kanta (Région de Sédhiou)

Avec une superficie estimée à 175 km<sup>2</sup>, la CR représente 33% de la superficie de l'arrondissement de Saré Bidji (525 km<sup>2</sup>). Le chef lieu de la CR est distant de 25 km de Kolda, chef lieu de département.

Ayant comme chef-lieu le village centre de Thietty, la communauté rurale compte 37 villages officiels et trois (03) hameaux rattachés (Sinthiang Sellou, rattaché à Diassina et Sinthiang Bana et Sinthiang Tano rattachés à Soukoto).

Carte 1 : Carte de localisation



## 2.2. Zonage de la Communauté Rurale

En réalité, la CR de Thietty, en terme de zone homogène de développement, reste un seul ensemble communément appelé le « *fataworo* » ou la zone des six vallées. Mais pour des raisons pratiques et de proximité, le conseil rural a procédé au découpage en trois (03) zones en tenant compte des critères démographiques, socioéconomiques, physiques et le niveau d'équipement.

### La zone de Thietty

Située au centre et chef lieu de la communauté rurale, elle présente des différences par rapport aux autres zones. En premier lieu, elle assure une fonction administrative, avec le siège du Conseil Rural. Il polarise notamment les populations de la localité avec le poste de santé.

Critères	Démographique	Socioéconomique	Physique	Niveau d'équipement
Indicateurs	1304 habitants	Agriculture, élevage, foresterie commerce	-Forêt aménagée Saré Bidji/Thietty -Forêt communautaire -05 Mares -Des vallées -Cuirasse latéritique affleurante	-01 Poste de santé -06 Puits modernes -01 Magasin de stockage -02 Ecoles primaires -01 Mosquée -04 Boutiques -01 périmètre maraîcher non fonctionnel -01 poulailler non fonctionnel -01 parc à vaccination du bétail non fonctionnel

Source : Diagnostic participatif, IDEV-ic. Juillet 2011

### La zone de Diassina

Située à l'Ouest de la Communauté rurale, elle présente des différences par rapport aux autres zones. En premier lieu, elle est plus équipée et plus peuplée avec une population de 1876 habitants, pour dire qu'elle constitue un lieu d'approvisionnement et d'écoulement de produits pour les autres zones. Elle polarise notamment les populations des collectivités locales environnement situé dans son hinterland de la région de Kolda et celles de Sédhiou en termes d'éducation, de santé, de commerce et d'exploitation forestière.

Critères	Démographique	Socioéconomique	Physique	Niveau d'équipement
Indicateurs	1867 habitants	Agriculture, élevage, commerce, foresterie	-Forêt classée de Sadiala -Forêt aménagée Saré Bidji/Thietty -Forêts communautaires -18 Mares -Des vallées	-02 Cases de santé -09 Puits modernes -02 Magasins de stockage -01 Marché hebdomadaire -02 Ecoles primaires -02 Mosquées -03 Boutiques -01 unité de production et de distribution d'énergie solaire

Source : Diagnostic participatif, IDEV-ic. Juillet 2011

## La zone de Saré Simaly

Elle regroupe la population la plus versée dans les activités artisanales. Elle a le même problème que celle de Diassina, avec des villages très éloignés du chef lieu de la communauté rurale et plus proche de la Communauté de Ndorna. La zone de Saré Simaly a une vocation fortement pastorale avec la présence d'énormes ressources fourragères et d'une population ayant une longue tradition d'élevage.

Critères	Démographique	Socioéconomique	Physique	Niveau d'équipement
Indicateurs	1408 habitants	Agriculture, élevage, foresterie	-Forêts communautaires -09 Mares -Des vallées	-07 Puits modernes -02 Ecoles primaires -03 Boutiques -02 Périmètres maraîchers -01 ferme pilote

Source : Diagnostic participatif, IDEV-ic. Juillet 2011

## 2.3. Milieu naturel

### 2.3.1. Les éléments du climat

La communauté rurale de Thietty appartient au domaine climatique soudanien marqué par une pluviométrie abondante en temps normal (900-1200 mm). On distingue 2 saisons : une saison des pluies qui dure 4 à 5 mois et une saison sèche qui s'échelonne sur 7 mois allant de novembre en mai. A l'instar de l'arrondissement de Saré Bidji, la communauté rurale est marquée par une faible variabilité de la pluviométrie.

Les températures<sup>1</sup> sont relativement élevées (28° de moyenne annuelle) et à fortes amplitudes thermiques.

Entre Décembre-Janvier, avec les incursions d'air froid boréal la température moyenne baisse et se situe à 24 °C. Ces températures minimales sont également observées, en Août-Septembre pendant les périodes de fortes pluies.

Le maximum de température se situe en Mai, à la fin de la saison sèche avec 33°C. Au cours du mois d'octobre à la fin de la saison des pluies, les températures remontent jusqu'à 29 °C.

A l'image de la région de Kolda<sup>2</sup>, le climat de Thietty est déterminé par la circulation des masses d'air issues des foyers atmosphériques du Sahara et de l'Atlantique Sud.

- De novembre à janvier, la région est dominée par l'alizé continental, issu de l'anticyclone thermique saharien. Cet alizé, appelé communément harmattan est chaud et sec ;
- De mai à juillet, l'anticyclone saharien se mue en dépression. Ceci permet l'irruption à partir de juin de l'alizé maritime issu de l'anticyclone de Sainte-Hélène dans l'hémisphère sud. Ce vent chaud et humide souffle sur la région jusqu'en octobre-novembre. Il est communément appelé mousson. Elles sont le fait de la mousson et des lignes de grains au sud de la trace au sol de l'équateur météorologique, appelée aussi Front Intertropical (FIT). Les lignes de grains ou tornades sont essentiellement responsables des pluies de début (Juin-Juillet) et de fin (Octobre) d'hivernage. Ces perturbations atmosphériques sont plus sensibles à l'est de la région ;
- La mousson, humide de son long parcours océanique, est responsable des pluies continues d'Août et de Septembre.

La pluviométrie est un des nombreux avantages de la CR, voire de la région<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> PAER de Kolda 2008-2010.Mai 2007

<sup>2</sup> PAER de Kolda 2008-2010.Mai 2007

### 2.3.2. Le relief et les sols

Le relief de la communauté rurale est relativement plat. Il ne présente en particulier aucun accident de terrain.

A l'instar de la région de Kolda, la nature des sols<sup>4</sup> est déterminée par les interactions du relief de la roche mère et par la pluviométrie. La communauté rurale présente deux unités de reliefs : i) les plateaux aptes à la culture sous pluie (arachide, mil, maïs, coton, etc.), ii) les bas-fonds et vallées (riziculture, au maraîchage et à l'arboriculture) caractérisés par des sols hydromorphes et des limons argilo sableux.

Chaque niveau du relief correspond à un type de sol :

- les plateaux sont constitués de sols ferrugineux tropicaux lessivés. Légèrement ferrallitique surtout dans les départements de Kolda, ces sols sont aptes à la culture sous pluie (arachide, mil, maïs, coton, etc..) et à l'élevage ;
- Les sols hydromorphes des bas-fonds et versants sont aptes à la riziculture, au maraîchage et à l'arboriculture, mais demeurent sensibles à l'érosion par ruissellement.

Les principales contraintes à la valorisation des terres sont l'érosion hydrique et l'érosion éolienne. \_La première est favorisée par la nature compacte des sols et la seconde est accentuée par les défrichements et les feux de brousse. La combinaison de ces deux formes d'érosion entraîne :

- la baisse de la fertilité des terres de plateau qui sont ainsi lessivés ;
- l'ensablement des vallées rizicoles, avec comme conséquence le recul des surfaces rizicultivables et la baisse de la productivité des terres ;
- la disparition des formations boisées et à la perte d'habitats pour la faune du fait de la conquête de nouvelles terres en zone de forêts.

La dégradation des terres agricoles contribue à la baisse des revenus des populations dans la zone et à l'appauvrissement de la population entièrement rurale.

Pour lutter contre cette dégradation des terres dans la communauté rurale, la protection des terres par le reboisement, l'agroforesterie et la vulgarisation des technologies appropriées restent une priorité.

### 2.3.3. Les ressources en eau

#### 2.3.3.1. Les ressources en eaux souterraines

Les ressources en eaux souterraines de la communauté rurale sont celles identifiées dans la région de Kolda. On rencontre<sup>5</sup> :

- La nappe Maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 mètres à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata, est accessible à moins de 160 mètres au Centre-Sud et au Sud-Est de la région.
- La nappe lutétienne est exploitable à moins de 60 mètres à l'ouest avec des débits variant de 200 à 300 m<sup>3</sup>/heure.

<sup>3</sup> République du Sénégal. Formulation du document cadre de référence de la Politique de développement Economique et Sociale 2011-2015. Contribution de l'Axe Sud. Août 2 10

<sup>4</sup> Région de Kolda. PRDI 2001-2006 révisé. Septembre 2004

<sup>5</sup> PAER de Kolda 2008-2010.Mai 2007

- La nappe semi-profonde réside dans les sables du miocène et peut être atteinte entre 50 et 150 mètres de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m<sup>3</sup>/heure.
- Les nappes superficielles, contenues dans les sables et les grès du continental terminal, sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs varient entre 1 et 40 mètres. La qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m<sup>3</sup>/heure pour les puits, et de 10 à 60 m<sup>3</sup>/heure pour les forages.

### 2.3.3.2. Les eaux de surface

La communauté rurale n'a pas de réseau hydrographique pérenne. Elle dispose cependant de nombreuses vallées et de mares qui s'assèchent de manière précoce du fait de leur ensablement et de l'absence d'ouvrage de captage et de valorisation des eaux de pluie.

Traditionnellement appelée « *Fataworo* » qui signifie littéralement en mandingue « les six vallées » la communauté rurale de Thiétty est parcourue par six vallées le long desquelles sont perlés de nombreux villages. Il s'agit de :

- la vallée de Thiétty-Kognaring Pathé-Saré Simaly-Saré Kanta ;
- la vallée de Saré Moussa Alette-Diyabougou-Saré Maly-Saré Fily-Dioumana-Sinthiang Fodé ;
- la vallée de Saré Moussa Alette-Diassina-Saré Magno-Santandiang ;
- la vallée de Saré Demba Sabaly-Soucoto-Saré Demba Baldé-Sinthiang Demba Baldé-Diémingninké ;
- la vallée de Saré Simaly-Gallocounda-Tabayel Samba-Raoundé Djidéré ;
- la vallée de Dioumana-Thiétty-Sinthiang Yero-Boulal-Sinthiang Yabou ;
- la vallée de Kognaring Pathé-CR Ndorna.

En saison des pluies, mares et vallées sont valorisées. Les mares temporaires disséminées un peu partout dans la communauté rurale servent à l'abreuvement du bétail alors que les femmes cultivent le riz dans les vallées.

Mais il est à noter que les vallées et les mares sont dans un état de dégradation assez avancé du fait surtout de l'ensablement. Ce qui limite leur capacité de mise en eau et partant la disponibilité de cette ressource sur un temps assez long.

Pour préserver et restaurer leur capacité de rétention d'eau, un programme d'aménagement des vallées et de récurage de mares doit être entrepris. Ce qui devrait accroître la disponibilité en eau pour le bétail et pour la production rizicole et surtout pour le maraîchage de contre saison froide.

### 2.3.4. Les ressources forestières

En haute Casamance (région de Kolda<sup>6</sup>) les formations forestières naturelles sont constituées par la forêt claire sèche, la savane arborée ou arbustive, et de la *bambouseraie* :

*La forêt claire sèche* qui compte essentiellement des essences caractéristiques du climat soudanien. En plus d'un important tapis de graminées, on trouve dans le sous bois des espèces telles qu'*Acacia macrostachya*, *Combretum sp*, *Oxytenanthera abyssinica*, etc. C'est une formation très sensible, victime très souvent de l'action néfaste des feux de brousse.

*La savane arborée ou arbustive* qui est une formation ouverte, avec un tapis de graminées continues. La végétation se compose de combrétacées, des essences de valeur comme le Caïlcédrat (*Khaya senegalensis*), le kapokier (*Bombax costatum*), le linké (*Azelia africana*), le Dimb (*Cordyla pinnata*), le Ven (*Ptérocarpus érinaceus*).

<sup>6</sup> Région de Kolda. PRDI 2001-2006 révisé. Septembre 2004

*La bamboueraie à *Oxytenanthera abyssinica* se rencontre en peuplement plus ou moins dense dans le sous bois des forêts sèches claires. Elle a presque disparu à cause de l'exploitation abusive, de l'action des feux de brousse et de sa propre physiologie.*

Les formations forestières sont distribuées à travers :

**La forêt classée de Sadiala**, d'une superficie de 1 200 ha est à cheval entre les communautés rurales de Saré Bidji et de Thietty. En ce qui concerne la communauté rurale de Thietty, Cette forêt polarise fortement la zone de Diassina).

La forêt classée de Diatoumang d'une superficie égale à 19800 ha a fait l'objet d'un déclassement. Elle constitue aujourd'hui la forêt communautaire Saré Bidji/Thietty qui fait l'objet d'un aménagement forestier avec l'appui de Wula Nafaa.

Le patrimoine forestier de la communauté rurale subit de multiples pressions (exploitation frauduleuse, défrichements, sécheresse, feux de brousse) qui réduisent sa superficie et sa qualité. Les principales menaces à la conservation du patrimoine forestier sont :

- l'importance des feux de brousse,
- les défrichements abusifs,
- l'exploitation irrationnelle et frauduleuse des ressources et,
- la péjoration climatique.

Ces principaux facteurs de dégradation anthropique et naturelle ont des effets néfastes sur l'environnement, la sauvegarde des écosystèmes et la conservation de la biodiversité. En effet, suite aux cycles de sécheresse qui ont marqué la région ces dernières décennies, l'exploitation forestière s'est largement développée et s'est progressivement confirmée comme alternative économique de plusieurs ménages dans leurs stratégies de survie face à la pauvreté.

La dégradation des ressources forestières est aggravée par l'insuffisance des interventions pour l'aménagement des formations forestières; ce qui accentue leur dépérissement et leur pauvreté en recrues forestiers. Cette dégradation des ressources forestières s'accompagne de conflits liés à l'accès et au contrôle des ressources. En effet, le contrôle des ressources forestières et fruitières pose un véritable problème dans la communauté rurale du fait de :

- (i) l'insuffisance des moyens des services des eaux et forêts et chasse qui n'autorise pas un réel contrôle et surveillance des ressources qui font l'objet d'une exploitation clandestine anarchique ;
- (ii) l'implication faible de la collectivité locale dans la gestion des ressources ;
- (iii) l'absence de contrôle de la CL sur les ressources.

Comme autres contraintes majeures à la gestion durable des ressources naturelles, on retient la mauvaise compréhension et le manque d'information et de maîtrise des textes en matière de décentralisation par les populations et les élus locaux dans une proportion assez préoccupante.

Pour sauvegarder le patrimoine forestier de la communauté rurale et celle de Saré Bidji, le programme Wula Nafaa a entrepris depuis 2004, l'aménagement de la forêt communautaire de Saré Bidji<sup>7</sup> qui s'étend sur 19 807 ha et polarise 130 villages et hameaux. En terme d'impacts, les aménagements réalisés ont permis de domicilier aujourd'hui la totalité de l'exploitation forestière pour la production de bois –énergie dans les zones aménagées. Ces aménagements s'appuyant sur des conventions locales contribuent aussi à réduire la pression sur les ressources, à promouvoir des organisations communautaires (Comités villageois), et à améliorer

<sup>7</sup> Cette forêt communautaire englobe la forêt classée de Diatoumang d'une superficie de 19 807 ha, objet d'une cogestion



leurs conditions de vie grâce aux revenus tirés de l'exploitation et aux mesures d'accompagnement ou microprojets.

Au plan institutionnel, les plans d'aménagement ont offert aux collectivités locales l'instrument qui leur est indispensable pour exercer effectivement les compétences transférées que l'Etat leur a transférées en matière de gestion des ressources naturelles. Cependant le degré d'appropriation des compétences transférées reste encore faible du fait de la faible maîtrise des textes et de l'insuffisance des ressources financières destinées à la GRN.

Compte tenu de ces impacts variés, la consolidation et l'extension des activités d'aménagements participatifs sont fortement attendues dans la communauté rurale de Thietty. La démultiplication des aménagements participatifs envisagée par le Programme pour la Promotion des Energies Renouvelables, de l'électrification rurale et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques (PERACOD) pourrait constituer un levier important pour la protection des forêts, la promotion d'un développement local (par les retombées fiscales) et la réduction de la pauvreté dans la communauté rurale de Thietty.

Il faut également :

- Renforcer les capacités des services forestiers en moyens humains et matériels pour leur permettre de s'acquitter convenablement de leur mission ;
- Former les acteurs de la décentralisation sur leurs rôles et responsabilités dans la gestion des ressources naturelles ;
- Le renforcement des opérations d'aménagement des forêts communautaires.

#### 2.3.5. Les ressources fauniques

Le potentiel faunique est constitué d'animaux à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont le phacochère, le Guib harnaché, les singes, les tourterelles, les francolins, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, etc. L'importance et la diversité des ressources fauniques offrent à la communauté rurale des possibilités de développement du tourisme cynégétique. L'amodiation peut servir de stratégie satisfaisante à la promotion d'un tourisme cynégétique.

#### 2.3.6. Les ressources apicoles

La communauté rurale, avec la forêt classée de Sadiala, d'une superficie de 1 200 ha et la forêt communautaire Saré Bidji/Thietty d'une superficie de 4 640ha regorge d'un important potentiel apicole, à l'instar de la région de Kolda qui réunit les conditions nécessaires au développement de la faune apicole. Mais ce potentiel apicole jugé énorme est sous exploité.

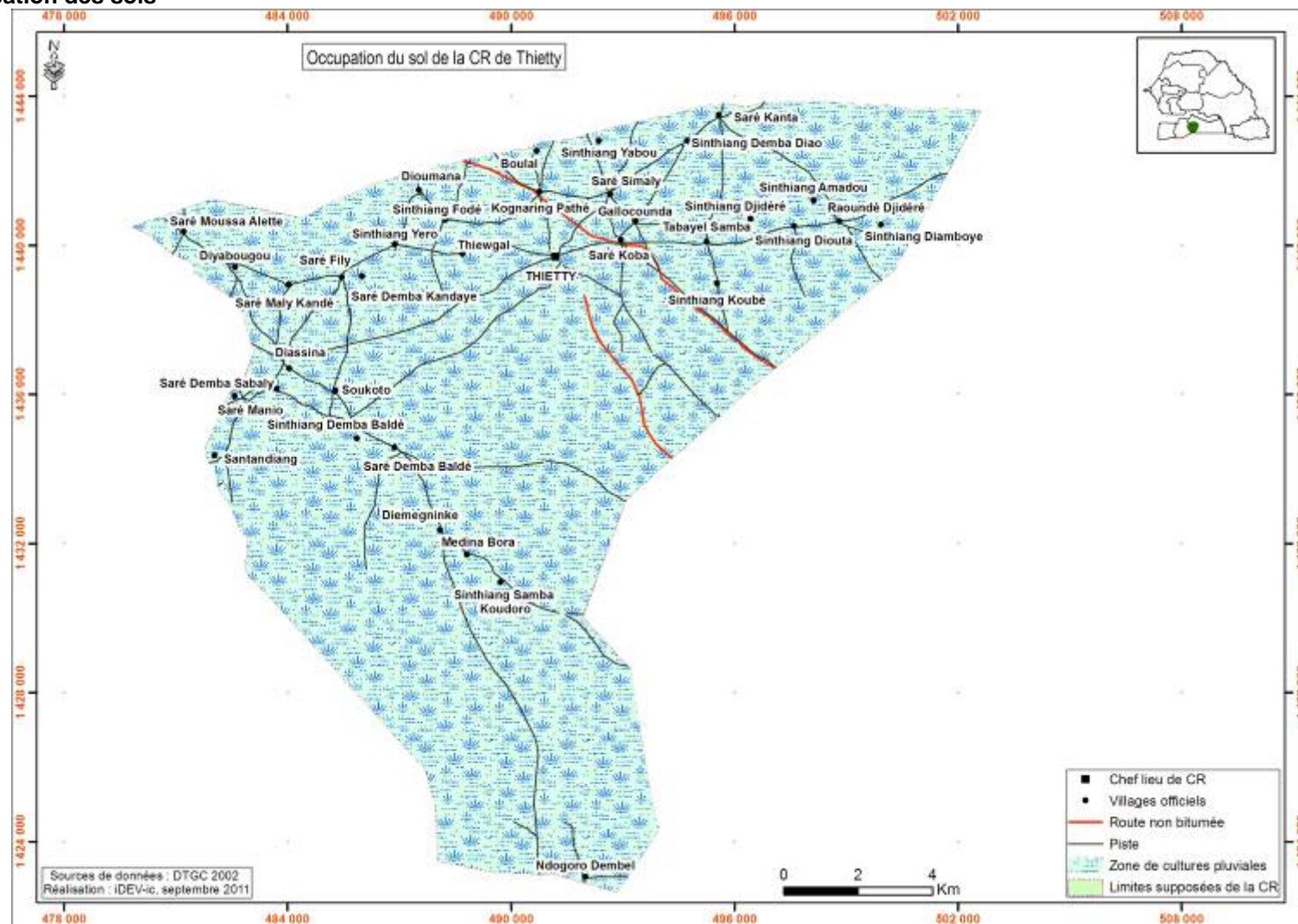
## **2.4. Synthèse des potentialités et contraintes du milieu biophysique**

La synthèse des potentialités et des contraintes du milieu biophysique est consignée dans le tableau 1 qui suit.

**Tableau 1 : Synthèse des potentialités et contraintes du milieu naturel**

<b>Composantes du milieu</b>	<b>Potentialités</b>	<b>Contraintes</b>
Sols	Diversités de types de sols Aptitude agronomique	- Baisse de la fertilité - Susceptibilité à l'érosion hydrique
Climat	Relativement pluvieux	- Grande variabilité
Végétation	- Abondance et diversité floristique	- Forte dégradation - Feu de brousse
Faune	- Existence et grande diversité de la faune	- Destruction des habitats - Braconnage
Eaux de Surface	-Existence de six grandes vallées, -Mares temporaires disséminées à travers toute la communauté rurale	Assèchement précoce des vallées et des mares Ensablement vallées et des mares
Eaux souterraines	- Existence des nappes souterraines peu profondes - Eau de bonne qualité	- Baisse des niveaux des nappes

Carte 2 : Occupation des sols



### 3. Situation sociodémographique

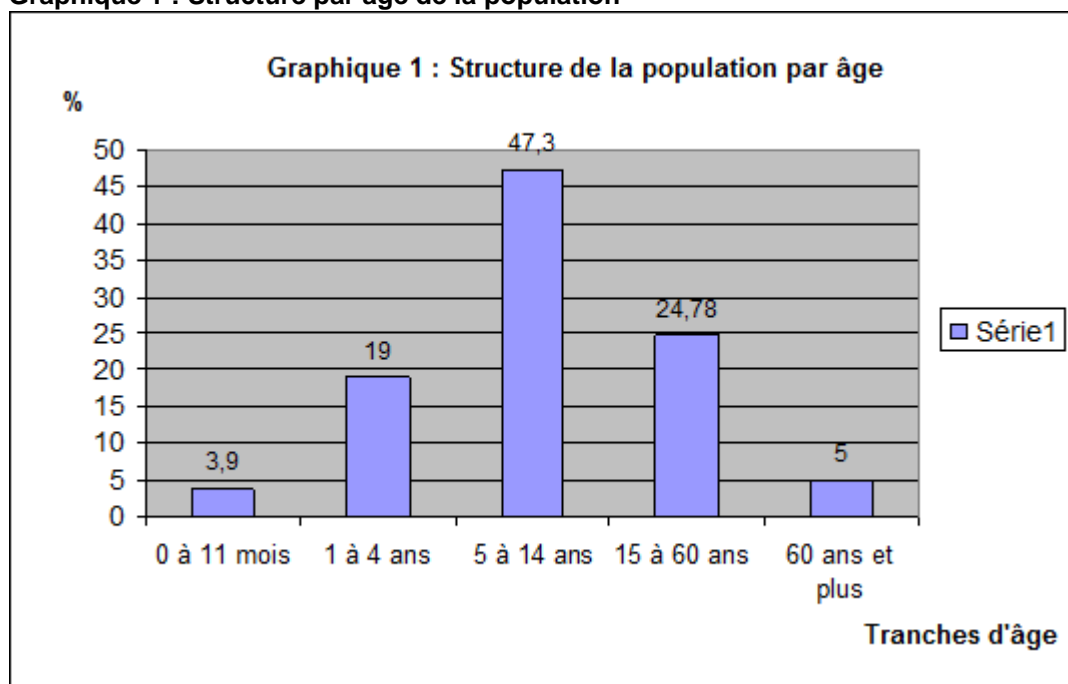
#### 3.1. Effectif de la population

La population de la communauté rurale de Thietty est estimée, selon les chiffres officiels établis en 2009 par l'autorité administrative et mis à disposition par le conseil rural, à 4579 habitants<sup>8</sup>.

L'analyse des caractéristiques socio démographiques à partir des données recueillies au niveau du poste de santé montre que la population est assez jeune (près de 70% de la population). Ce qui serait au-delà de la moyenne nationale qui est de 54,01 pour la population âgée de 16 ans et plus<sup>9</sup>.

L'analyse fait ressortir un effectif faible de la population imposable. Ce qu'il faut souligner ici, c'est que les données sur la population de 2011 ne sont pas disponibles. Ce qui a amené à faire l'analyse de la structure de la population selon l'âge en nous appuyant sur les données désagrégées du poste de santé de Thietty (Graphique ci-dessous). Il en ressort une population très jeune.

**Graphique 1 : Structure par âge de la population**

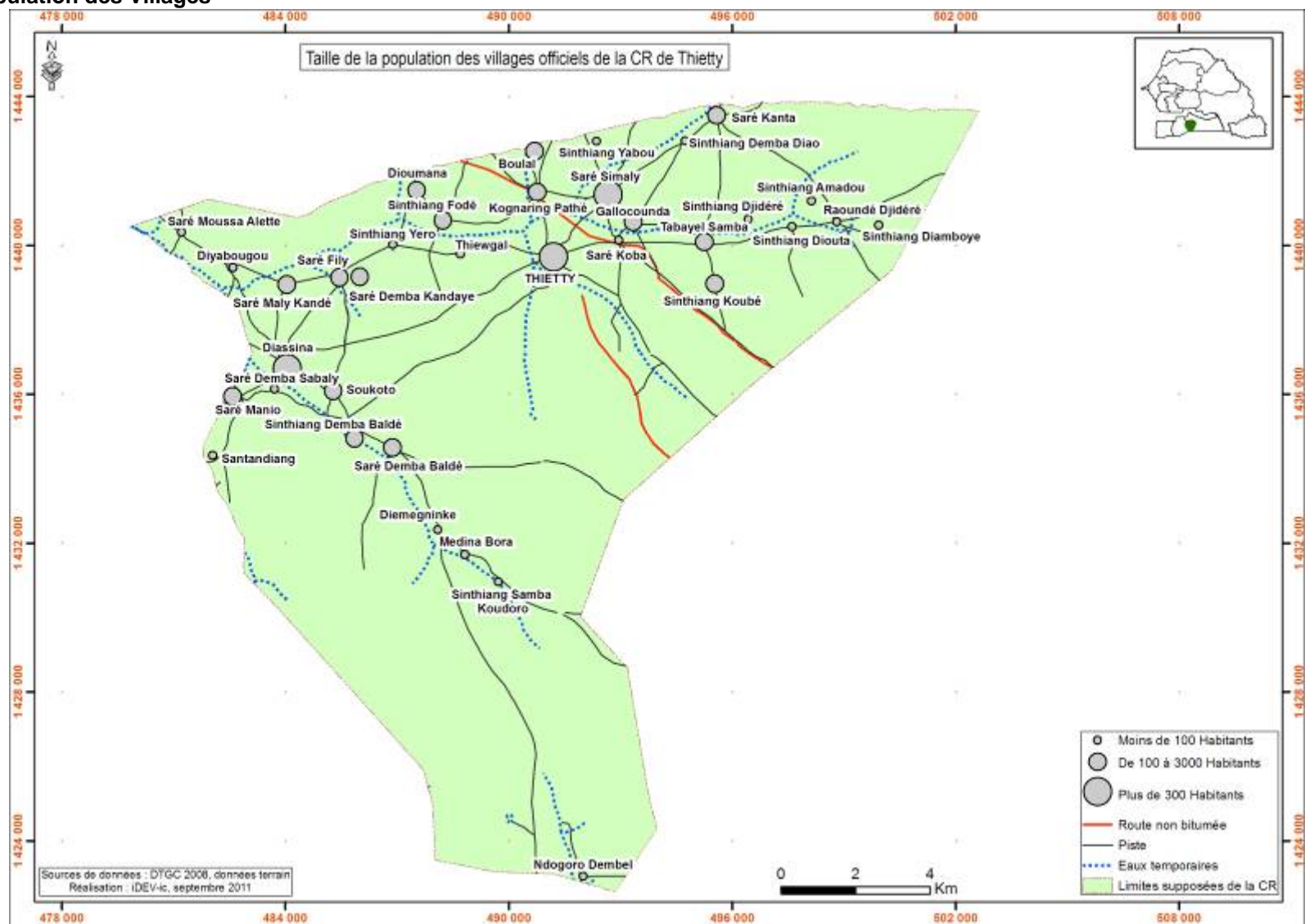


Source : Poste de santé de Thietty. Juillet 2011

<sup>8</sup> Dernier recensement administratif. 2009

<sup>9</sup> ANPS. Profil socio démographique et économique des personnes âgées de 16 ans et plus. Juin 2005

Carte 3 : Population des Villages



## 3.2. Ethnies et religions

La répartition ethnique de la population montre qu'elle est composée en majorité de Pulaar. Les mandingues et les diolas sont largement minoritaires. Sur le plan religieux, l'Islam y est la principale religion. Les Tidianes en constituent, avec près de 99%, la confrérie majoritaire. Ce qu'il faut noter ici, c'est l'absence d'un guide religieux de renom.

## 3.3. Répartition spatiale de la population

La répartition de la population sur l'espace communautaire montre que la zone de Diassina, est la plus peuplée avec 40,77% des effectifs. La zone de Saré Simaly et la zone de Thietty suivent avec respectivement 30,7% et 28,5%. Cette inégale répartition est relative au nombre et à la taille des villages. Il faut souligner également l'habitat est très dispersé, qui du reste est une tradition chez les Peuls pasteurs.

Tous les villages sont perlés le long de vallées. L'habitat est pour l'essentiel fait de case en banco avec un têt en chaume. Ce qui accentue le risque d'incendie violent comme c'est le cas, en 2011, dans le village de Saré Simaly où de nombreuses maisons sont parties en fumée à la faveur d'un incendie.

**Tableau 2 : Répartition de la population par zone**

Zones	Thietty	Keur Diassina	Simaly
Population	1304	1867	1408
%	28,5	40,77	30,7

Source : Recensement administratif, 2009

Aussi l'analyse de la distribution des villages en fonction de la taille de leur population, en référence à la population de 2009, montre que la communauté rurale regroupe de petits villages (moins de 300 habitants). Seuls trois villages ont un chacun une population supérieure à 300 habitants. Cette situation ne milite pas en faveur d'une bonne répartition et une rentabilité économique et sociale des infrastructures et équipements sociaux de base.

**Tableau 3 : Distribution des villages en fonction de la taille de leur population en 2009**

Taille	Nombre de villages concernés	Population	%
1 à 49 habitants	11	336	7,34
50 à 149 habitants	17	1680	36,69
150 à 299 habitants	6	1333	29,11
300 à 499 habitants	3	1230	26,86
500 habitants et plus	0	0	0
Total	37	4579	100

Source : Recensement Administratif 2009

## 3.4. Mouvements de populations

Les mouvements migratoires concernent plus les jeunes qui vont principalement, pendant la saison sèche, à l'intérieur du pays (Mboro et vallée du fleuve Sénégal) où ils s'emploient comme ouvriers agricoles.

Des sorties encore timides sont constatées vers l'extérieur, Espagne notamment. Dans la sous région, la Gambie reste la principale destination.

Ces mouvements de populations constituent des opportunités pour la population à travers les revenus de transfert et aussi à travers l'établissement de coopération décentralisée notamment avec les émigrés d'Espagne qui initient un projet de ferme pilote dans le village de Soucoto.

## 4. Situation des secteurs économiques

Les principales activités économiques qui occupent les populations de la CR Thietty sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière et le commerce dans une moindre mesure.

### 4.1. Agriculture

L'agriculture constitue l'activité principale des populations qui la pratiquent sous deux formes que sont : les grandes cultures et le maraîchage.

#### 4.1.1. Les grandes cultures

L'agriculture sous pluie est pratiquée sur les terres non inondables des plateaux et dans les bas-fonds. Cette agriculture dépend entièrement de la pluviométrie. Les principales spéculations rencontrées sont : le mil *souna*, le maïs, le riz, l'arachide, sorgho et niébé. L'arachide constitue la principale culture commerciale. Le coton qui constitue l'une des principales cultures de rente de la région de Kolda n'est produit dans l'arrondissement de Saré Bidji. Les cultures vivrières<sup>10</sup> occupent 54% des superficies emblavées, contre 40% pour les cultures de rente et 6% pour le maraîchage et l'arboriculture.

Les cultures sur les terres de plateau sont effectuées par les hommes alors que la riziculture est pratiquée par les femmes au niveau des vallées.

L'agriculture est de type traditionnel. Le matériel agricole est vétuste et insuffisant avec cependant des efforts de renouvellement timide. La traction bovine est le système d'attelage le plus répandu date du programme agricole. L'intégration agriculture-élevage se fait à travers le parcage du bétail, en saison sèche, dans les champs de case où sont produits les céréales comme le mil et le maïs. Les engrais chimiques sont insuffisamment utilisés.

Pour la riziculture, la CR de Thietty renferme un énorme potentiel en terre avec ses nombreuses vallées et ses terres fertiles et aptes à la production de riz, notamment le riz de plateau.

Le principal problème auquel l'agriculture pluviale est confrontée reste la faiblesse des productions du fait de la faiblesse des rendements. Les principales causes de la faiblesse des productions sont :

- l'insuffisance et la mauvaise qualité des semences ;
- la mise à disposition tardive des intrants de production agricole, les semences et l'engrais sont mis à disposition en pleine saison des pluies ;
- la mauvaise qualité des semences d'arachide ;
- l'insuffisance et la vétusté de l'équipement agricole ;
- les dégâts causés par les ravageurs des cultures (parasites des cultures) ;
- la divagation du bétail ;
- l'ensablement des vallées ;
- le manque d'aménagement hydro agricole ;
- l'assèchement précoce de vallées ;
- l'insuffisance du crédit de campagne.

La baisse des rendements liée aux contraintes suscitées et la baisse des productions qui en découle ont pour effet la baisse des revenus agricoles et l'accentuation du déficit vivrier. En effet, selon l'avis des populations, les cultures vivrières ne couvrent environ que 3 mois pour le riz et 4 à 5 mois pour le mil et le maïs. Ce qui provoque une insécurité alimentaire et la malnutrition dans la communauté rurale.

<sup>10</sup> Région de Kolda. PRDI 2001-2006 révisé. Septembre 2004

Ainsi détaillées, ces solutions préconisées par les populations consistent en :

- faciliter l'accès aux intrants de qualité et à temps ;
- appliquer la loi agro-sylvo-pastorale par l'aménagement de zones de pâturage et des parcours de bétail pour réduire les conflits entre agriculteurs et pasteurs ;
- encadrer et former les producteurs ;
- désenclaver la communauté rurale par l'aménagement de pistes de production ;
- ouvrir des points de collecte plus accessibles ;
- appuyer la mise en place d'un cadre de concertation entre agriculteurs ;
- diversifier les points de collecte au niveau de la CR ;
- ramener l'ancien programme agricole (encadrement et subvention du matériel agricole) ;
- appuyer la mise en place d'une coopérative de producteurs de semences ;
- désensabler les vallées ;
- réaliser des aménagements hydro agricoles au niveau des vallées ;
- aménager des bassins de rétention.

Il faut cependant souligner que pour la campagne agricole 2011-2012, les producteurs ont bénéficié de semences et d'engrais subventionnés. 80 tonnes d'arachide et 10 tonnes de semence de riz acquis respectivement à 100 Fcfa le kilogramme sont distribuées contre 15 tonnes d'engrais. La dotation escomptée en engrais est de 60 tonnes d'engrais. Selon les populations rencontrées la qualité de la semence d'arachide n'est pas bonne.

Les quantités d'intrants distribuées sont jugées très insuffisantes. A titre d'exemple, les 10 tonnes de semence de riz permettent à peine d'ensemencer le tiers (1/3) du potentiel des terres rizicultivables.

L'analyse des solutions de sortie de crise faite par les populations montre que les propositions préconisées recourent celles affirmées par le Directeur Général de la FAO dans le rapport annuel de la FAO sur la faim<sup>11</sup> : «*Les petits agriculteurs ont besoin d'un accès aux semences de qualité, aux engrais, au fourrage et aux technologies pour leur permettre de doper la productivité et la production*».

Dans ses stratégies de solutionner l'insécurité alimentaire et la malnutrition, la communauté rurale de Thiétty, à l'image des 60 communautés rurales des régions de Kédougou, Kolda, Matam et Tambacounda, bénéficie de l'appui du Projet de Développement Agricole et Nutritionnel pour la Sécurité Alimentaire au Sénégal. Le projet USAID/YAAJEENDE, financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) fait partie des premières initiatives « *Feed the Future* », de la nouvelle stratégie globale du Gouvernement Américain contre la faim et pour la sécurité alimentaire reposant sur les Principes de Rome des Nations Unies pour la sécurité alimentaire mondiale durable.

#### 4.1.2. Maraîchage

Le maraîchage de contre saison chaude est pratiqué dans la communauté rurale de Thiétty. En effet, pendant la saison des pluies, hommes, femmes et enfants s'adonnent à la culture du piment qui est la principale spéculation, de l'oseille et de l'aubergine.

Dans ce domaine, la CR de Thiétty renferme d'énormes potentialités avec :

- des terres aptes et disponibles,
- de nombreuses vallées
- une disponibilité de main d'œuvre telle que les femmes
- une nappe peu profonde et eau de bonne qualité

<sup>11</sup> FAO. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde en 2009. Rapport Annuel sur la faim.2009



La valorisation des potentialités de production maraîchère se fait presque entièrement en saison des pluies autour des cases et sur de petites surfaces. Mais elle procure aux populations des revenus supplémentaires sur avec la vente du piment.

Cependant, de l'avis de la population, le sous-secteur est sous exploité, malgré toutes les opportunités offertes par les vallées et les mares. Aussi, les productions sont faibles.

Les principales limites à la valorisation de ces potentialités sont :

- le manque d'eau surtout en saison sèche du fait de l'assèchement précoce de vallées et des mares
- les conditions d'exhaure qui ne favorisent pas l'exploitation de surfaces importantes
- le manque de matériel.
- l'insuffisance des périmètres maraîchers aménagés (les périmètres aménagés avec l'appui de l'AFDS à Diassina, Saré Simaly et à Saré Kanta ne sont pas fonctionnels par manque d'eau, de bassins et de clôture)
- l'enclavement chronique de la CR
- l'inexistence de point de vente des produits maraîchers
- le faible niveau des connaissances et des pratiques de production maraîchères
- la faiblesse des prix bord champ, en particulier pour le piment. Le manque d'équipements adéquats de conditionnement, de stockage et de transformation des produits horticoles.

Ainsi pour valoriser le potentiel de production maraîchère de la CR, il est nécessaire d'appuyer le secteur à travers des actions comme :

- l'aménagement des vallées ;
- la réhabilitation et l'équipement des périmètres maraîchers de Diassina, Saré Simaly et Saré Kanta
- l'aménagement et l'équipement de périmètres maraîchers à Gallocounda, Saré Simaly, Saré Demba Baldé ;
- la facilitation de l'accès au matériel, équipement et crédit de campagne ;
- la construction de souks pour la redynamisation du marché hebdomadaire de Diassina ;
- la formation des producteurs sur les techniques de productions maraîchères.
- le désenclavement de la CR afin de faciliter l'écoulement des produits maraîchers ;
- l'ouverture d'un point d'information sur les filières ;
- la mise en place d'équipements adéquats de conditionnement, de stockage et de transformation des produits horticoles.

#### 4.1.3. L'arboriculture fruitière

L'arboriculture fruitière est une activité marginale dans la communauté rurale malgré les réelles opportunités de développement. Le potentiel de cueillette des produits forestiers justifie en partie cette situation de fait. Aussi la population préfère s'investir dans la culture du mil et de l'arachide. Un programme de renforcement de capacités dans ce domaine pourrait faire évoluer les mentalités de la population vers l'adoption de ce type d'activité.

## 4.2. Élevage

L'élevage dans la CR de Thietty est une activité importante. Elle est pratiquée par les hommes et les femmes. Les principales espèces élevées sont le bovin, le caprin, l'ovin, et la poule. Le cheval et l'âne sont marginaux ici.

Le mode d'élevage est extensif<sup>12</sup>, En hivernage, le cheptel est confié à un berger à titre onéreux. Il est emmené dans la forêt pour y trouver du pâturage en abondance et de l'eau dans les mares. Pendant la saison sèche, les mares s'asséchant, le bétail revient vers les villages pour s'abreuver au niveau des puits. Il pâture alors dans les jachères et dans les espaces après cultures.

Le petit élevage porte essentiellement sur la volaille. Il s'agit d'une activité privilégiée par les femmes. Les produits obtenus sont vendus pour régler des problèmes ponctuels (achat de savon, de chaussures, etc.). Malgré l'importance qu'elle revêt, l'aviculture reste traditionnelle, voire archaïque. En effet, les mesures de vaccination sont ignorées. Les poulaillers sont conçus de manière très sommaire, sans aucun soin ni respect de normes techniques et quelques fois surchargés.

Les maladies les plus courantes sont : le charbon symptomatique, le charbon bactérien, la pasteurellose bovine et des petits ruminants, la trypanosomiase, les coliques, les diarrhées. La pratique des traitements préventifs et curatifs est encore insuffisante, les éleveurs n'y faisant souvent appel qu'en dernier recours. L'absence de point de vente de médicaments vétérinaires et le faible nombre d'auxiliaires dans la CR accentuent en outre les problèmes de santé animale. Dans le domaine de la santé animale, il existe un seul parc à vaccination du bétail non fonctionnel à Thietty.

L'élevage bénéficie d'importantes possibilités alimentaires avec la présence de forêts communautaire de Thietty-Saré Bidji et la forêt classée de Sadiala. Les principales infrastructures d'appui à la production pastorales tournent autour de quelques rares parcs à vaccination du bétail (Thietty) et de puits pastoraux. Les puits pastoraux sont foncés le long de vallées où la nappe n'est pas profonde.

Il n'y a pas de magasin d'aliment du bétail.

Sur le plan de l'encadrement des éleveurs, la communauté rurale ne dispose pas d'agent d'élevage au niveau du CADL. La vaccination est effectuée par les éleveurs eux-mêmes.

D'une manière générale la production animale reste mal organisée. L'élevage contemplatif prédomine encore, seul le nombre compte car il soigne le statut social du propriétaire.

Pour la commercialisation du bétail, il n'y a pas de foirail pour les bovins et pour les petits ruminants. Dans ce domaine, la communauté reste polarisée par la commune de Kolda et le marché hebdomadaire de Saré Yoba Diéga. La production laitière y est très importante, surtout pendant la saison des pluies, mais le manque de moyens de conservation et de transformation justifie la faiblesse des revenus tirés du fait du prix de vente faible. Kolda, avec ses unités de transformation du lait, reste le central principal d'écoulement du lait.

Les quantités de lait produites annuellement surtout dans la zone de Saré Simaly méritent la mise en place d'unités de traitement et de conservation de lait dans la communauté rurale. Ce qui contribuerait à améliorer les revenus tirés de l'exploitation du cheptel. L'ouverture d'un point d'information sur les filières contribuerait fortement à faciliter l'écoulement des produits agricoles et pastoraux.

Malgré le potentiel pastoral, l'élevage ne constitue pas une activité économique réelle qui permet à la population de générer suffisamment de revenus. L'exploitation du cheptel se fait dans le cadre des stratégies de sortie de crise. Les petits ruminants sont déstockés pour la couverture des besoins alimentaires durant la période de soudure et aussi pour les frais médicaux. Généralement ce sont les femmes qui vendent leurs animaux pour la consommation

<sup>12</sup> PLD, CR Saré Bidji, Juillet 2003.

finale des ménages. A l'instar de la région, les taux d'exploitation sont très faibles et oscillent entre 9 et 11% pour les bovins, 10 et 12% pour les ovins, 7 et 10% pour les caprins<sup>13</sup>. En dehors des limites d'ordres socio culturelles observées dans l'élevage, la production animale et la valorisation du cheptel et des produits dérivés sont, confrontées, selon les acteurs à différents problèmes et contraintes parmi lesquels on peut citer :

- l'insuffisance des points d'eau (abreuvoirs), au tarissement précoce des mares en saison sèche (janvier, février)
- l'insuffisance et l'inaccessibilité des aliments du bétail ;
- la fréquence de maladies animales telles que la pasteurellose, le charbon et la peste des petits ruminants du fait de l'insuffisance de la couverture vaccinale et l'éloignement des structures vétérinaires ;
- l'absence de personnel qualifié au niveau du CADL ;
- l'insuffisance des parcs à vaccination du bétail ;
- le manque d'organisation des éleveurs ;
- les difficultés d'écoulement des productions;
- le vol fréquent du bétail;
- l'absence d'infrastructures d'appui à la production pastorale (unités de transformation et de conservation du lait) ;
- la persistance des feux brousse qui réduisent l'alimentation du bétail ;
- l'absence de parcours de bétail
- l'absence de document de planification de l'espace agraire (POAS, PAGT).

Pour le développement de l'élevage au sein de la communauté rurale, les hypothèses de solutions suivantes peuvent être suggérées:

- l'amélioration de l'alimentation du bétail par le fonçage et l'équipement de puits pastoraux à Diyabougou et Sinthiang Samba (Demba Coudora) (Zone de Diassina), Saré Koba (Zone de Saré Simaly)
- l'aménagement des mares temporaires, l'accès aux aliments de bétail, la lutte contre les feux de brousse, l'aménagement de bassins de rétention;
- l'amélioration de la race bovine par l'insémination artificielle pour augmenter la productivité des sujets ;
- l'amélioration de la santé animale par la formation d'auxiliaires vétérinaires, la relance de la campagne de vaccination dans la CR et la libération du secteur de la médecine vétérinaire;
- la construction d'un parc à vaccination du bétail dans la zone de Diassina et de Saré Simaly ;
- la réhabilitation du parc à vaccination de Thiétty ;
- l'application de la loi agro sylvo pastorale ;
- l'organisation et la formation des éleveurs ;
- la création de quatre (04) unités de transformation et de conservation du lait à Thiétty, Raouna Djidé
- 
- 

<sup>13</sup> Région de Kolda. PRDI 2001-2006 révisé. Septembre 2004



.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....

- .....  
.....
- .....  
.....
- .....  
.....
- .....  
.....  
.....
- .....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....

- .....  
.....
- .....  
.....  
.....
- .....  
.....
- .....  
.....  
.....
- .....  
.....
- .....  
.....  
.....

- [Placeholder text]
- [Placeholder text]

[Placeholder text]

[Placeholder text]

[Placeholder text]

[Placeholder text]

[Placeholder text]

[Placeholder text] 29

- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]

[Placeholder text]

<sup>15</sup> Région de Kolda. PRDI 2001-2006 révisé. Septembre 2004







Table with 1 row and 1 column, containing a small table with 2 rows and 2 columns.

Table with 1 row and 1 column.

Table with 1 row and 1 column.

Table with 1 row and 1 column.

Table with 1 row and 1 column.

Table with 1 row and 1 column.

Table with 1 row and 1 column.

Table with 1 row and 1 column.

Table with 1 row and 1 column.

Table with 1 row and 1 column.





- □□□  
 □□□  
 □□□□□□□□□□
- □□  
 □□□





□□□  
 □□□  
 □□□  
 □□□  
 □□□

□□□□□□□□ **38** □□  
 □□□

	□□ □□□□□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□ □□□□□□□□□□ □□□□ □□ □□□□□□□□ □□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□□
□□□□□□□□	□ □ □□□□ □ □□□□ □□□□ □ □□□□ □ □□□□ □□□□
□□□□□□□□□□	□ □ □□□□ □ □□□□ □□□□ □ □□□□ □ □□□□ □□□□
□□□□□□□□	□ □ □□□□ □
□□□□□□□□□□□□□□□□□□	□ □ □□□□ □

□□□□□□□□□□□□□□	□ □ □□□ □
□□□□□□□□□□□□□□	□ □ □□□ □
□□□□□□□□	□ □ □□ □
□□□□□□□□□□□□□□	□ □ □□□ □
□□□□□□□□□□□□□□	□ □ □□ □
	□□









	<p style="text-align: center;">□ □□□ □ □□□</p>
□□□□□□□	<p style="text-align: center;">□ □ □□□ □</p>
□□□□□□□□□□□□□□□□	<p style="text-align: center;">□ □ □□□ □ □□□□ □□□□□□□□□□□□ □ □□□ □ □□□</p>
□□□□□□□□□□□□□□□□	<p style="text-align: center;">□ □ □□ □</p>
□□□□□□□□□□	<p style="text-align: center;">□ □ □□□ □</p>
□□□□□□□□□□	<p style="text-align: center;">□ □ □□□ □</p>
	<p style="text-align: center;">□</p>

□□□□□□□□□□□□□□	□ □□□ □
□□□□□□□□□□□□□□□□	□ □ □□ □
□□□□□□□□□□	□ □ □□ □
□□□□□□□□□□□□	□□ □ □□ □
□□□□□□□□□□□□□□□□□□	□□ □ □□□ □
□□□□□□□□□□□□	□□ □ □□ □

	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

.....

.....  
 .....

- .....
- .....
- .....  
 .....
- .....
- .....

.....  
 .....

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....









	<p>□□ □□□□□□□□□□□□□□□□ □□□□ □□□ □□□□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□ □□□□□□□□</p>
	<p>□ □□ □ □□□□  □ □□□ □ □□□</p>
□□□□□□□□□□□□	<p>□  □ □□□ □</p>
□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□	<p>□  □ □□ □</p>
□□□□□□□□□□□□	<p>□  □ □□□ □</p>
□□□□□□□□□□□□□□	<p>□  □ □□□ □</p>

	<p style="text-align: center;">                 □□                  □□□□□□□□□□□□□□□□                  □□□□                  □□□                  □□□□□□□                  □□□□□□□□□□                  □□□□□□□□                  □□□□□□□□                  □□□□□□                  □□□□□□□□                  □□□□□□□□             </p>
<p>□□□□□□□□□□□□□□□□</p>	<p style="text-align: center;">                 □                  □                  □□                  □             </p>
<p>□□□□□□□□□□□□□□□□</p>	<p style="text-align: center;">                 □                  □                  □□                  □             </p>
<p>□□□□□□□□□□□□□□□□</p>	<p style="text-align: center;">                 □□                  □                  □□                  □             </p>
<p>□□□□□□□□□□□□□□□□□□</p>	<p style="text-align: center;">                 □□                  □                  □□                  □             </p>
<p>□□□□□□□□□□</p>	<p style="text-align: center;">□□</p>





Table with 2 rows and 1 column containing placeholder boxes.

Placeholder text block consisting of three lines of boxes.

- List of 10 items, each starting with a dash and followed by multiple lines of placeholder boxes.

Placeholder text block consisting of six lines of boxes.

Placeholder text block consisting of five lines of boxes.

Placeholder text block consisting of four lines of boxes.

Placeholder text block starting with a superscript '53' and consisting of four lines of boxes.

17 Suivi des OMD. Evaluation à mi-parcours. Juillet 2008

Placeholder text block 1

Placeholder text block 2

Placeholder text block 3

Placeholder text block 4

Placeholder text block 5

Placeholder text block 6

Placeholder text block 7

Placeholder text block 8

Placeholder text block 9

Placeholder text block 10

- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]

[Placeholder]

- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]

[Placeholder]

- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]
- [Placeholder]

[Placeholder]

[Placeholder]

[Placeholder]

[Placeholder]

















- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]

[Placeholder text]

[Placeholder text]

- [Placeholder text]
  - [Placeholder text]
  - [Placeholder text]
  - [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]

















[Placeholder text block]

[Placeholder text line]

- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]
- [Placeholder text]

[Placeholder text block]

[Placeholder text block] travail adéquat. Le niveau d'équipement des services quasi inexistant gagnerait aussi à être renforcé, surtout au niveau de la bureautique et du mobilier.

7.1.4. Les ressources financières

Le budget de la communauté rurale est alimenté par des recettes ordinaires (taxe rurale et pour une faible part de certains impôts locaux) et des recettes extraordinaires constituées par les fonds de concours de l'État (fonds de dotation de la décentralisation) et des partenaires au développement. Le fonds de dotation de la décentralisation permet à la CR de prendre en charge les compétences transférées.



Le budget est exécuté à blanc, hormis le fonds de dotation alloué par l'État (fonds de dotation de la décentralisation) et des partenaires au développement.

Les ressources financières de la communauté rurale de Thiétty sont analysées ici en comparant les crédits de paiement votés et approuvés pour les 3 dernières années (2009 à 2011) et les résultats financiers sur la même période. Les prévisions en termes de recettes de fonctionnement et de recettes d'investissement augmentent d'une année à une autre.

**Tableau 4 : Crédits de paiement votés et approuvés pour les 3 derniers exercices budgétaires**

Structure du budget	2009	2010	2011
Recettes fonctionnement	13 125 300	14 610 300	18 705 000
Recettes investissement	49 999 120	36 600 000	55 481 000
Total général des recettes	63 119 420	51 210 300	74 186 000

Source : Budgets de la CR (2009, 2010, 2011)

L'analyse de la structure des budgets montre que le Fonds de dotation de la décentralisation, les fonds de concours de l'État et les autres Fonds de concours (PNDL) alimentent l'essentiel du budget de la Communauté rurale. La contribution de la taxe rurale est trop faible, ce qui limite la capacité de mobilisation de ces fonds de concours et pour lesquels la libération d'une contrepartie financière est requise de la CL.

**Tableau 5 : Structure des budgets votés et approuvés pour les 3 derniers exercices budgétaires**

Structure du budget	2009	2010	2011
<b>Fonctionnement</b>			
Taxes rurales	1 500 000	2 000 000	
Fonds de dotation de la décentralisation	9 765 3000	10 415 300	
<b>Investissement</b>			
Fonds de concours de l'Etat	5 000 000	5 000 000	
Autres fonds de concours	41 954 000	31 100 000	
Excédent de fonctionnement capitalisé		500 000	

Source : Budgets de la CR (2009, 2010, 2011)

Les résultats globaux montrent de faibles excédents financiers provenant du budget de fonctionnement (Tableau 14). Ces excédents sont capitalisés dans les budgets d'investissement ultérieurs.

**Tableau 6 : Résultats des 2 années financières antérieures**

Nomenclature	2009	2010
<b>Section fonctionnement</b>		
Recettes	13 125 300	14 610 300
Dépenses	13 125 300	14 610 300
Déficits ou		
Excédents	500 000	500 000
<b>Section investissement</b>		
Recettes	49 999 120	36 600 000
Dépenses	49 999 120	36 600 000
Déficits ou	Nul	Nul
Excédents	Nul	Nul
<b>Résultats globaux</b>		
Déficits ou		
Excédents	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>

Source : Budgets de la CR (2009, 2010, 2011)

L'analyse comparative des différents plan de financement de la communauté rurale pour les années 2009 (Plan d'actions prioritaires 2009-2010), 2010 (Plan d'investissement annuel) et 2011 (Plan de passation de marchés pour la gestion 2011 de la CR de Thietty) révèle une faible capacité de la CR à supporter les investissements nécessaires à la réalisation des activités prévues dans le cadre de l'atteinte des objectifs fixés. En effet durant cette période, c'est le PNDL qui a appuyé tous les investissements. D'une année à une autre, les crédits votés ne sont totalement consommés du fait de plusieurs facteurs et notamment l'insuffisance de la mobilisation de la contrepartie communautaire requise dans le cadre de l'appui budgétaire que l'Etat leur apporte sous forme de fonds de concours.

Le diagnostic de l'institution communautaire a fait ressortir les problèmes suivants :

- l'insuffisance des ressources financières propres (taxe rurale) ;
- le faible du niveau de maîtrise des textes et lois de la décentralisation par les conseillers ;
- l'analphabétisme de la plupart des conseillers ;
- la connaissance faible des rôles et responsabilités de la plupart des élus et autres acteurs locaux;
- l'inexpérience de la plupart des élus dans le domaine de la gouvernance locale.

Pour améliorer le fonctionnement du conseil rural, les solutions sont proposées :

- renforcer les capacités des conseillers ruraux par la formation aux thèmes sur la politique de décentralisation ;
- informer davantage les populations sur la nécessité de payer la taxe rurale ;
- mieux impliquer les populations sur les actions menées par la CR ;

Un programme d'activités de renforcement de capacité (*enabling activities*) est donc nécessaire pour une bonne gouvernance (*good governance*). La bonne gouvernance<sup>24</sup> est comprise ici comme celle qui « *alloue et gère les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs ; elle se caractérise par la participation, la transparence, la responsabilité, la primauté du droit, l'efficacité et l'équité* ».

<sup>24</sup> La Gouvernance en faveur du développement humain durable : Document de politique générale, PNUD, 1997, <http://magnet.undp.org/Docs/!UN98-21.PDF/Govfre.htm> ; <http://www.undp.org/uncdf/Franc/role/table.htm>

## 7.2. Les cadres de concertation/ organisations communautaires de base

Des cadres de participation et de dialogue social existent dans la communauté rurale de Thiétty. Parmi ces cadres on note :

### Le cadre de concertation

Ce cadre de concertation, mis en place en 2011 avec l'appui de l'ARD regroupe l'ensemble des acteurs de la décentralisation (conseillers ruraux, chefs de villages, leaders des organisations communautaires de base, les jeunes, les femmes, etc). Cependant, force est de constater que le cadre ne fonctionne pas.

### Les organisations communautaires de base

Il s'agit des GPF, GIE et ASC.

Pour les GPF, au moins 36 Groupements de Promotion des Femmes (GPF) ont été identifiés et sont présents dans toutes les zones. Collectivement, les femmes sont regroupées, dans chaque village, au sein de ces (GPF), lesquels GPF se retrouvent au sein d'une union communautaire.

Malgré leur engagement, les femmes sont confrontées à des problèmes spécifiques tels que:

- La surcharge de travail au foyer
- La faible dynamique de l'économie locale:
- La faiblesse du partenariat
- La léthargie de la plupart des GPF au niveau de la communauté rurale à cause de la charge de travail domestique et le caractère informel de ces GPF.
- L'analphabétisme et le manque de formation des femmes qui limite leur capacité managériale et leur leadership dans la communauté.
- L'accès difficile à la terre et aux intrants agricoles
- L'accès difficile au crédit et l'inadaptation des produits et services financiers offerts

Quant aux ASC, elles sont au nombre de 14 et rares sont celles qui sont formelles. Leur activité principale est marquée par les activités sportives communément appelées «*navétanes*».

## 7.3. Partenariat et coopération décentralisée

### 7.3.1. L'État et ses démembrements

En tant que tutelle, l'État exerce le contrôle de légalité. Tous les actes pris par le Conseil rural sont transmis à l'autorité compétente pour une vérification de la conformité des procédures. Dans le cadre des projets et programmes, des conventions sont signées entre l'État et la Collectivité Locale de Thiétty. Ces conventions précisent les modalités d'exécution des engagements souscrits mutuellement par l'État du Sénégal et la CR pour une exécution correcte des opérations de développement.

Le soutien financier de l'État à la collectivité se fait essentiellement à travers les fonds de dotation et de concours, les projets et programmes. Pour l'encadrement l'administration territoriale et les services déconcentrés jouent également un rôle important dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation en vigueur.

### **7.3.1.1. Les services déconcentrés de l'État**

Ce sont principalement le Trésor, le CADL et le Eaux et Forêts, les services du cadastre et des domaines, le service des impôts et les services de l'Éducation, la santé, l'hydraulique, l'agriculture et l'élevage. Tous ces services interviennent dans l'encadrement de la collectivité locale.

### **7.3.1.2. Les programmes et projets gouvernementaux**

De nombreux programmes et projets gouvernementaux interviennent dans la CR de Thietty. Il s'agit du PNDL, du PEPAM, du projet USAID/Santé, de Wula Nafaa, PERACOD.

#### **Le Programme national de développement local (PNDL)**

Le Programme National de Développement Local (PNDL) est préparé par le gouvernement du Sénégal et l'IDA, suite à une décision commune de fusionner le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) et le Projet Fonds de Développement Social (PFDS) communément appelé communément AFDS pour orienter les prochaines étapes de la mise en œuvre de la décentralisation grâce à un développement local participatif.

Le PNDL, à travers son Projet de développement local participatif (PDLP), prendra en compte tous les aspects de l'approche du développement participatif décentralisé (DDP), adoptée par le Gouvernement à cet effet.

L'objectif du programme est d'aider les collectivités locales et les communautés à avoir accès à un paquet minimal de services essentiels (PMSE), ciblant les communautés les plus pauvres et en ayant recours à une stratégie de développement local participatif.

En 2010, le PNDL et la communauté rurale de Thietty ont signé une convention de financement portant sur 20 000 000 FCFA. Ces fonds sont destinés :

- Au fonçage de 2 puits pastoraux à Sinthiang Diamboye et à Sinthiang Sellou
- Au fonçage des 2 puits alimentaires à Sare Demba Sabaly et à Saré Magno
- A l'équipement des 2 cases de santé de Diassina et de Saré Demba Baldé
- Le reboisement de l'école Diassina

Pour 2011, une rallonge portant sur 10 000 000 F CFA est accordée à la collectivité locale pour le fonçage des puits alimentaires de Saré Simaly et de Diémingninké.

L'augmentation de ces fonds de concours est souhaitée par la communauté rurale pour le financement des opérations d'investissement en cours de planification.

#### **Le Programme Eau Potable et l'Assainissement (PEPAM/USAID)**

Le Programme Eau Potable et l'Assainissement pour le Millénaire, composante USAID intervient dans la communauté rurale de Thietty. Présentement, le Plan Local de l'Hydraulique et de l'Assainissement (PLHA) est en cours d'élaboration. Le PLHA élaboré suivant une démarche participative avec les populations permet d'identifier et d'hierarchiser les investissements à réaliser dans les communautés rurales. Il vise aussi la réduction de moitié, d'ici à 2015, du pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable conformément à l'**Objectif 7** des OMD des Nations Unies « *assurer un environnement durable* ».

#### **Le Programme santé communautaire (USAID/Santé)**

Le volet Santé Communautaire est né de l'idée qu'en fournissant aux communautés les outils pour prévenir et traiter les problèmes de santé les plus urgents, on peut augmenter l'accès à des

soins de qualité et des interventions vitales. Des agents de santé communautaire existent déjà partout au Sénégal et des activités pilotes ont montré qu'en leur donnant une formation on améliore les résultats des traitements. Le volet Santé Communautaire travaille directement dans les communautés, souvent au niveau de la case de santé.

Prévu sur la période 2006-2011, le programme a comme objectif général de « *Fournir aux communautés locales du pays les outils pour prévenir et traiter les menaces les plus urgentes à leur santé maternelle et infanto-juvénile, planification familiale, paludisme et tuberculose* ».

Dans la communauté rurale de Thiétty, le partenaire/opérateur est Child Fund. Les activités menées sont développées dans la section santé du diagnostic.

Les résultats visés sont :

- Un ensemble élargi de services de santé standard de base offert dans l'ensemble (100%) des cases de santé.
- Le référencement et suivi réguliers et systématiques des cas requérant un référencement, augmentent de plus de 70% du taux initial.
- La connaissance des services clés offerts au niveau communautaire dans les cases de santé, augmente d'au moins 50% du taux initial.
- Le pourcentage de personnes pratiquant des comportements clés d'amélioration de leur santé, augmente de 50%.
- Le respect des protocoles du Ministère de la Santé pour le traitement des maladies augmente d'au moins 60%.

### **Le Programme Wula Nafaa**

Le programme Wula Nafaa met l'accent sur les activités orientées vers l'exportation afin d'augmenter les revenus des ménages et des entreprises, surtout dans les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles. Son objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à un développement local durable en augmentant les revenus des producteurs ruraux et des communautés locales, à travers la responsabilisation des autorités locales et la promotion d'une gestion intégrée, décentralisée et participative des ressources.

C'est dans ce cadre que le programme financé par l'USAID, en accord avec le gouvernement du Sénégal entreprend, depuis 2004, l'aménagement de la forêt communautaire de Saré Bidji/Thiétty<sup>25</sup> qui s'étend sur 19 807 ha et qui polarise 130 villages et hameaux. Le programme vise la sauvegarde du patrimoine forestier des communautés rurales de Saré Bidji et de Thiétty par la rationalisation de l'exploitation des produits forestiers ligneux et non ligneux et la création de revenu pour les populations et pour les collectivités locales.

Actuellement, le programme Wula Nafaa appuie les 2 collectivités locales dans le processus de création d'un Groupement d'intérêt Communautaire (GIC) pour une meilleure valorisation des ressources forestières. Cette intervention vise à renforcer les aspects de la décentralisation qui contribuent au développement local par l'accompagnement des démarches de planification participative intercommunautaire afin d'asseoir une logique de développement intercommunautaire solide.

### **Le Programme pour la Promotion des Energies renouvelable, de l'électrification rurale et de l'approvisionnement durable en combustibles domestiques (PERACOD)**

Le PERACOD, placé sous la tutelle technique du Ministère de l'énergie (ME) reçoit les collaborations de la Direction des eaux et forêts, de la chasse et de la conservation des sols (DEFCCS) et de l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER) afin de contribuer de manière substantielle aux activités relatives à l'électrification rurale.

<sup>25</sup> Cette forêt communautaire englobe la forêt classée de Diatouma d'une superficie de 4 170 ha, objet d'une cogestion

L'objectif du PERACOD est de contribuer à améliorer de manière durable l'accès de la population rurale aux services énergétiques. L'accent est mis sur les énergies renouvelables, particulièrement sur des systèmes solaires et l'utilisation durable des combustibles non-fossiles.

La composante Electrification rurale s'inscrit dans la démarche volontariste du gouvernement du Sénégal d'amélioration de l'accès des populations rurales aux services électriques en vue de créer les conditions d'un développement économique et social durable

Cette démarche s'est concrétisée en 1999 par la création de l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER). Le taux d'électrification rurale au Sénégal était alors de 5%.

L'ASER s'est fixée pour objectif de parvenir à un taux d'électrification rurale de 15% en 2005, puis de 50% en 2012 et de 60% en 2022. Pour cela, elle met en œuvre trois grands types de programmes d'électrification rurale :

- le programme prioritaire d'électrification rurale à travers l'attribution des 12 concessions à des opérateurs privés soutenus par des bailleurs de fonds internationaux.
- les projets d'électrification rurale d'initiative locale (ERIL), portés par des acteurs locaux et pouvant être subventionnés jusqu'à 80% de l'investissement initial.
- les projets énergétiques multisectoriels qui permettent le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) par la promotion des usages productifs.

L'unité de production et de distribution d'énergie électrique de Diassina s'inscrit dans les projets d'Electrification Rurale d'Initiative Locale (ERIL).

### **Le Projet USAID/YAAJEENDE**

Financé pour soutenir les efforts du Gouvernement du Sénégal, le Projet USAID/YAAJEENDE s'insère dans les initiatives sénégalaises que sont le Programme national d'investissement agricole (PNIA), la lettre de politique de développement de la nutrition (LPDN), le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), la lettre de développement de l'élevage (LDE) et le programme national d'appui à la sécurité alimentaire (PNASA).

Le programme prend en considération les problèmes liés à la disponibilité, à l'accès et à l'utilisation de la nourriture par la mise en œuvre d'une approche novatrice de la sécurité alimentaire intégrant l'agriculture, l'**agro-business**, la nutrition et la gouvernance.

Dans la grappe « **agro-business** » de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), principal document de référence en matière de développement économique pour le Sénégal, le développement prioritaire de trois sous grappes est envisagé au cours de la période 2007-2010 :

- les « produits horticoles » pour l'arrimage du secteur aux chaînes d'approvisionnement globalisés;
- les « produits transformés » pour servir de tremplin à l'entrepreneuriat sénégalais dans un secteur moderne et rémunérateur; et
- les « produits vivriers et agro-industriels » pour capitaliser les acquis des filières traditionnelles et assurer la croissance dans le temps<sup>26</sup>.

La communauté rurale de Thietty trouve donc à travers le projet USAID/YAAJEENDE un partenaire potentiel pour résoudre la situation de pauvreté structurelle qui annihile les perspectives de développement et social.

<sup>26</sup> La mise en œuvre du plan d'actions au niveau de cette grappe, évalué à 34,4 milliards FCFA d'investissement publics, doit générer 55,7 milliards FCFA d'investissements privés et se traduire par 75 000 emplois qualifiés, 50 000 tonnes d'exportations de produits horticoles et des milliers de petits producteurs formés et insérés dans des chaînes de valeurs (République du Sénégal, 2007).

Aussi avec le Projet USAID/Projet croissance Economique, la riziculture trouvera une opportunité à travers l'accès à des semences de qualité pour la promotion du riz de plateau.

### 7.3.2. Les services décentralisés

Ils sont essentiellement représentés ici par l'Agence régionale de développement (ARD).

Ainsi, pour assurer la coordination du développement dans la région, la loi 96-06 prévoit que la région constitue, avec les CR et communes, une Agence Régionale de Développement (ARD) dont les rôles, précisés par le décret 98-399 du 05/05/1998, consistent notamment à aider les diverses collectivités à : (i) coordonner et harmoniser les plans et programmes d'action entre l'État, la région et les collectivités de base ; (ii) conduire des schémas et plans de développement ou d'aménagement ; (iii) élaborer et suivre des conventions de mise à disposition des services administratifs au profit des collectivités ; et (iv) concevoir et réaliser toutes études relatives au développement local. Les ARD peuvent également se voir déléguer, par les collectivités locales, la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations.

Pour une harmonisation du cadre d'intervention des projets/programmes, les collectivités locales de chaque région créent entre elles et à l'initiative de leurs organes délibérants une Agence régionale de développement (ARD). L'ARD apporte son appui à la région, aux villes, communes, aux communes d'arrondissement et aux communautés rurales qui en sont membres, dans la conduite de leurs missions de développement.

### 7.3.3. Les Sociétés de développement

La SONATEL et la SEDAB, Sarl sont les Sociétés de développement identifiées. La SEDAB finance les campagnes agricoles par la mise à disposition des producteurs de semences (arachide, riz) et de l'engrais. Mais les quantités d'intrants de production agricole fournis sont jugées insuffisantes par les populations. La semence d'arachide est de mauvaise qualité car étant de la semence tout venant contrairement à la semence de riz certifiée (variété Sahel). Et le tout est distribué assez tardivement.

Pour la SONATEL, c'est le réseau de la téléphonie mobile Orange qui n'autorise pas un confort d'écoute du fait des difficultés qu'ont les populations pour y accéder. Il faut se déplacer en certains endroits précis pour pouvoir communiquer. Il est un souhait de la communauté de voir la situation s'améliorer.

### 7.3.4. Les Organisation non gouvernementales

Le rôle des ONG est de faciliter et appuyer les initiatives des populations et de la collectivité. Parmi les ONG actives dans la communauté rurale de Thietty, on note quelques ONG comme :

- Sahel 3000 qui œuvre pour l'amélioration des conditions féminines, a offert aux femmes de Thietty un moulin (qui ne fonctionne toujours pas par manque de local) et a aménagé un périmètre maraîcher à Saré Kanta ;
- ONG la Lumière : organise des sessions de formation en gestion et en entrepreneuriat féminine ;
- Aide et Action : aménagement d'un périmètre maraîcher à Saré Simaly ;
- CCF qui intervient dans le domaine de la santé en tant qu'opérateur du programme USAID/Santé.

Cependant, leurs interventions sont encore assez timides.

### 7.3.5. La coopération décentralisée

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la communauté rurale n'a pas encore de partenaires.

### 7.3.6. Les institutions spécialisées des Nations Unies

L'UNICEF et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) sont les institutions spécialisées des Nations Unies qui interviennent dans la communauté rurale. Leurs interventions sont axées vers l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves par :

- L'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par le fonçage de puits scolaires équipés de pompe manuel et protégés et par la construction de latrines améliorées. La sensibilisation à l'hygiène et travers le lavage des mains par l'UNICEF ;
- L'approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires par le PAM



## 8. Synthèse du bilan diagnostic de la CR

A travers une mise en situation entre les acteurs, un diagnostic consensuel sur la situation actuelle de la collectivité est fait. Ce qui a permis l'identification, les forces et avantages dans la collectivité, et les défis et obstacles à relever.

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentialités hydro agricoles</li> <li>- Potentialités pastorales</li> <li>- Ressources forestières</li> <li>- Vocation agropastorale des populations</li> <li>- Population jeune et dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enclavement de la CR</li> <li>- Faible valorisation des potentialités hydro agricoles et pastorales.</li> <li>- Dégradation des ressources naturelles</li> <li>- Accès limité aux services socioéconomiques de base (éducation, santé ; eau, assainissement et électricité).</li> <li>- Accès faible aux intrants de productions agricoles</li> <li>- Sous équipement des producteurs agricoles</li> <li>- Insuffisance des infrastructures d'appui à la production pastorale</li> <li>- Vol de bétail</li> <li>- Divagation du bétail</li> <li>- Insuffisance de ressources financières propres.</li> <li>- Insuffisance de la formation des acteurs de la décentralisation.</li> <li>- Faible capacité des organisations communautaires de base</li> <li>- Dispersion de l'habitat</li> <li>- Partenariat faible</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaires Financiers et techniques</li> <li>- Coopération décentralisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêt des projets et programmes (PNDL, etc...)</li> </ul>

## 9. Défis majeurs de la communauté rurale

La communauté rurale de Thietty est une collectivité locale de création récente et dont l'économie repose essentiellement de l'exploitation et de la valorisation des ressources naturelles dont elle regorge (terres agricoles fertiles et suffisantes, ressources forestières et pastorales, vallées rizicultivables). Malgré toutes ces potentialités, les conditions de vie des populations ne sont pas pour autant améliorées. Des progrès doivent être accomplis dans le sens de l'amélioration et du renforcement des capacités techniques et matérielles de l'ensemble des acteurs locaux, l'amélioration des conditions d'accès aux services sociaux de base par la mise en place d'infrastructure adéquates, le désenclavement de la communauté et la promotion de la participation à la vie citoyenne.

Considérant la situation économique et les aspirations de la population, les acteurs locaux ont articulé une vision d'ensemble autour des thèmes clés : désenclavement de l'arrondissement de Saré Bidji, mobilisation de ressources fiscales propres par le recouvrement de la taxe rurale, bonne gouvernance locale et renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, développement durable, formation de la population, contrôle citoyen, absence de discrimination, insertion dans l'économie de l'hinterland et développement de la coopération et du partenariat.

En s'appuyant sur ces considérations, les acteurs ont synthétisé la vision à long terme comme suit : « *Un développement durable et harmonieux soutenu par des initiatives publiques et privées fortes et dont les bénéficiaires profitent à l'ensemble de la population, grâce à une participation inclusive et effective et un contrôle citoyen effectif* ». **Ensemble pour l'émergence du Fataworo.**

Il découle, des forces et faiblesses clairement identifiées par les acteurs à la base, que la communauté rurale de Thietty est confrontée à cinq (05) défis majeurs face auxquels il existe des obstacles importants qu'il faut surmonter pour asseoir un développement durable.

**Défi n°1 :** Désenclavement de la communauté rurale.

**Défi n°2 :** Mobilisation des ressources propres à la communauté rurale par le recouvrement de la taxe rurale.

**Défi n°3 :** Amélioration de l'accès aux services sociaux de base et du cadre de vie.

**Défi n°4 :** Intensification et modernisation de l'agriculture.

**Défi n°5 :** Renforcement des capacités des acteurs locaux de la décentralisation.

## 9.1. Cadre d'orientation stratégique du Plan d'Actions Prioritaires

Enjeux 1 : promotion d'un environnement favorable la bonne gouvernance et au développement local

<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	<b>Renforcer les capacités d'intervention de la commune</b>
Objectif DSRP II	Renforcer les capacités des collectivités locales (OS 137)
	Renforcer les capacités de contrôle citoyen
Objectif DSRP: Accroître les ressources et poursuivre les réformes budgétaires et financières des collectivités locales	

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Renforcement des capacités de négociation et de lobbying des élus et acteurs locaux dans le cadre de la coopération décentralisée	Réunir les conditions pour le développement du partenariat	Renforcement des capacités des élus et acteurs locaux	Formation des chefs de villages et des élus locaux sur la mobilisation de la taxe rurale	CR
			Campagnes d'information et de sensibilisation sur l'importance de la taxe rurale pour le développement communautaire	
			Organisation des sessions de formation sur les textes et lois de la décentralisation, la bonne gouvernance pour les élus et les acteurs de la société civile	
			Organisation de voyages d'études et de promotion du partenariat	
			Formation des comités de gestion des infrastructures et équipements communautaires à la gestion administrative et financière (Comités de santé, APE, comité de moulin, etc.)	
			Formation des comités de gestion aux techniques d'entretiens et de maintenance des infrastructures et équipements communautaires	
			Formation des membres des comités de santé et APE sur leurs rôles et responsabilités	
			Construction et équipement d'un hôtel communautaire	

## Enjeux 2 : relance des activités économiques

<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	<b>Accroître la productivité des activités agricoles, d'élevage et de pêche pour assurer la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus agricoles</b>
Objectif OMD:	Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim (Objectif 1).
Cible OMD :	Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour (Cible 1).

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Maîtrise des facteurs de production	Accroître la production agricole	Amélioration de la productivité agricole Intensification de la production agricole	Relance du programme agricole pour la facilitation de l'accès aux intrants et matériels agricoles	CR
			Ouverture d'un point de vente d'intrants de production agricoles	CR
			Mise en place d'une ligne de crédit pour faciliter l'accès aux intrants et matériels agricoles	CR
			Mise en place d'une coopérative de producteurs de semences	CR
			Développement d'un système de multiplication de semences	CR
			Acquisition d'un tracteur communautaire	CR
			Acquisition d'une batteuse à mil communautaire	1 par zone
	Développer le maraîchage	Aménagement d'infrastructures de production maraîchage	Construction et équipement de magasins de stockage	Gallocounda, Saré Simaly, Saré Demba Baldé
			Aménagement des 6 vallées communautaires	CR
			Réhabilitation de périmètres maraîchers	Thietty, Diassina,
		Renforcement de capacités des maraîchers	Aménagement et équipement de périmètres maraîchers	Soukoto, Saré Demba Kandaye
			Appui en intrants et matériel de production	CR
			Formation des producteurs aux techniques de production maraîchère	CR
Formation aux techniques de transformation et de conservation des produits maraîchers				

**ENJEUX 2 : RELANCE DES ACTIVITES ECONOMIQUES (Suite 1)**

**Objectif OMD : Assurer un environnement durable**

**Objectif DSRP II : Accroître la productivité du sous secteur de l'élevage en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus (OS 10)**

**Objectif DSRP II: Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité**

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisations	
<b>Maîtrise des facteurs de production</b>	<b>Augmenter les productions animales et les revenus tirés de l'élevage</b>	<b>Amélioration de la santé animale</b>	Construction d'un parc à vaccination de bétail	Diassina	
			Réhabilitation de parc à vaccination de bétail	Thietty	
			Formation et équipement d'auxiliaires dans la santé animale	5 par village	
		<b>Amélioration de l'alimentation du bétail</b>	Fonçage et équipement de puits pastoraux équipés d'abreuvoirs	Diyabougou, Sinthiang Demba Koudora, Saré Koba, Sinthiang Yalou, Sinthiang Fodé, Sinthiang Djidéré, Saré Simaly, Thietty, Saré Demba, Diassina	
			Aménagement de mares	Toutes les mares	
			Construction d'abreuvoirs	Diyabougou, Sinthiang Samba Koudéra	
		<b>Amélioration des performances zootechniques des animaux</b>	Programme d'insémination artificielle et de prise en charge du bétail inséminé	CR	
			<b>Augmentation des revenus tirés de l'élevage</b>	Aménagement de 3 points de collecte du lait	1 par zone
		Construction et équipement d'unités de transformation et de conservation des produits laitiers		Soukoto, Thietty, Raouna Djidéré	
	Formation des éleveurs aux techniques d'embouches bovine et ovine	CR			
	<b>Gérer durablement les ressources naturelles</b>	<b>Aménagement de l'espace pastoral</b>	Création et matérialisation de parcours de bétail et des zones de pâturage	CR	
			Lutte contre la divagation du bétail par l'aménagement d'une fourrière	Thietty	
		<b>Amélioration des disponibilités en eau et en pâturage pour le bétail</b>	Aménagement et récurage de mares	Communauté rurale	
			Aménagement de pare feux		
		<b>Gestion concertée et durable des ressources naturelles</b>	Aménagement complémentaire de la forêt communautaire Saré Bidji-Thietty	Formation des exploitants forestiers aux techniques d'exploitation forestières	Communauté rurale Thietty
				Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur la loi agro-sylvo-pastorale	
				Programme de vulgarisation de foyers améliorés	
	Promotion de l'éco tourisme par la construction d'un campement touristique				
		Organisation des sessions de formation sur la Gestion foncière) pour les élus et les chefs de village			

**Enjeux 2 : relance des activités économiques**

<b>Objectif Intermédiaire PLD</b>	<b>Assurer la durabilité des activités de pêche</b>
Objectif DSRP II	Valoriser les ressources halieutiques et moderniser la pêche artisanale (OS 16)

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisations
Maîtrise des facteurs de production	Développer la pêche	Promotion de l'aquaculture	Aménagement de bassins piscicoles	CR
			Formation de la population aux techniques de productions piscicoles	Thietty
Amélioration du secteur tertiaire	Faciliter l'écoulement des produits agricoles, forestiers et animaux	Construction d'infrastructures marchandes	Redynamisation du marché hebdomadaire	Diassina
			Aménagement de marché hebdomadaire	Diassina
	Améliorer l'accès aux services de la micro finance	Mise en place d'une structure de financement décentralisé	Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit par la mise à disposition de fonds d'appui au crédit	Thietty

**Enjeu n° 3 : amélioration de l'accès aux services sociaux de base**

<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	<b>Améliorer l'accès à une éducation de qualité et lutter contre l'analphabétisme</b>
Objectif OMD:	Réaliser l'éducation primaire universelle (Objectif 2).
Cible OMD :	D'ici 2015 assurer l'instruction primaire universelle à tous les enfants (Cible 3).
Objectif DSRP II	Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire et du cycle fondamental

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
<b>Renforcement des infrastructures sociales de base</b>	<b>Améliorer les conditions d'accès et de maintien à l'école</b>	<b>Mise en place des infrastructures</b>	Construction et équipement de salles de classe	Saré Simaly (02); Raouna Djidéré (03); Thietty (03); Diassina (02); Saré Dembalde (03); Dioumana (01)
			Réhabilitation et équipement de salles de classe	Diassina (02)
			Construction de murs de clôture des établissements scolaires	Thietty ; Dioumana ; Saré Dembalde, Saré Simaly, RAOUNA Djidéré
			Création de 2 nouvelles écoles	Saré Maly, Diéminginké
			Création de 02 écoles arabes	Thietty ; Diassina
<b>Renforcement des infrastructures sociales de base</b>	<b>Améliorer les conditions d'accès et de maintien à l'école</b>	<b>Amélioration de la qualité de l'offre éducative</b>	Amélioration des dotations alimentaires en quantité et en qualité des cantines scolaires	Toutes les écoles polarisantes qui n'en disposent pas
			Fonçage de puits alimentaires	Toutes les écoles qui n'en disposent pas
			Construction de latrines	Saré Demba Baldé, Saré Simaly, Raouna Djidéré, Saré Kanta
			Formation des membres des APE sur leurs rôles et responsabilités	Toutes les APE
		Fourniture de mallettes pédagogiques aux écoles élémentaires	Toutes les Ecoles élémentaires	
		<b>Renforcement du personnel enseignant</b>	Affectation d'enseignants	Saré Simaly, Thietty, Dioumana
		<b>Sensibilisation sur de l'importance de l'éducation</b>	Information et sensibilisation de la population sur l'importance de la scolarisation des enfants	Communauté rurale
			Promotion de la scolarisation des filles	Communauté rurale
		<b>Promotion du développement intégré de la petite enfance</b>	Information sur l'importance des pièces d'état civil pour les enfants	Communauté rurale
			Création de cases de tout-petits	Thietty, Diassina
	<b>Réduire le taux d'analphabétisme</b>	<b>Promotion de l'éducation non formelle</b>	Initiative et partenariat pour la protection de l'enfant	CR
			Mise en œuvre de programme d'alphabétisation en pular	
		Construction et équipement de classe d'alphabétisation	CR	

**Enjeu n° 3 : amélioration de l'accès aux services sociaux de base**

<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	<b>Améliorer l'accès à l'eau potable</b>
Objectif OMD:	Assurer un environnement durable (Objectif 7).
Cible OMD :	Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre (Cible 10).
Objectif DSRP II	Accroître le taux d'accès à l'eau potable et promouvoir une gestion durable des ouvrages

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
<b>Renforcement des infrastructures sociales de base</b>	<b>Améliorer le taux d'accès de la population à l'eau potable et à l'assainissement</b>	<b>Renforcement des infrastructures hydrauliques</b>	Fonçage de 12 puits alimentaires	Saré Moussa Alète, Sinthiang Bora, Santandiang, Sinthiang Démbadio, Gallocounda, Sinthiang Amadou, Sinthiang Manga, Tabayel Samba, Boulal, Thiewgal, Sinthiang Coubé, Soukoto, Sinthiang Diatta, Sinthiang Gallo, Sinthiang Yéro, Kognaring Pathé
			Construction et équipement de 2 forages.	Thietty, Diassina
			Adduction d'eau multi village	Tous les villages
			Fonçage et équipement de puits scolaires	Toutes les écoles
		<b>Elaboration d'un document de planification des besoins en eau et assainissement</b>	Elaboration et mise en œuvre d'un Plan Local de l'Hydraulique et de l'Assainissement (PLHA)	Communauté rurale



**Enjeu n° 3 : amélioration de l'accès aux services sociaux de base**

<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	<b>Améliorer l'accès à des soins de santé de qualité</b>
Objectif OMD:	Réduire la mortalité infantile (Objectif 3).
Cible OMD :	Réduire de deux tiers entre 1990 et 2015 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (Cible 4).
Objectif OMD:	Améliorer la santé maternelle (Objectif 4).
Cible OMD :	Réduire de trois quarts entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle (Cible 5).
Objectif OMD:	Combattre le VIH/SIDA, le Paludisme et d'autres maladies (Objectif 5).
Cible OMD :	D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme, et d'autres grandes maladies et avoir inversé la tendance actuelle (Cible 7).

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Renforcement des conditions d'accès aux soins de santé primaires	Augmenter la couverture sanitaire de la population	Renforcement d'infrastructures, matériels et équipements sanitaires	Création et construction de poste de santé	Diassina
			Création et construction de cases de santé	Raouna Djidéré; Saré Simaly; Dioumana et Diyabougou
			Construction d'un logement pour sage femme	Poste de santé de Thietty
			Augmentation de la capacité d'hospitalisation du poste de santé	Poste de santé de Thietty
			Equiper la maternité	Poste de santé de Thietty
			Equiper de toutes les salles d'hospitalisation en moustiquaires imprégnées	Poste de santé Thietty et cases de santé
		Amélioration des conditions d'évacuation sanitaire des malades	Acquisition d'une ambulance	Poste de santé de Thietty
		Renforcement du personnel sanitaire spécialisé	Affectation d'une sage femme	Poste de santé de Thietty
		Renforcement des capacités des acteurs de santé à la base	Redynamisation des comités de santé	Postes et cases de santé
			Formation d'ASC et de matrones	Postes et cases de santé, maternités rurales
			Recyclage des ASC et des matrones	
			Formation de relais communautaires	Communauté rurale
		Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les MST-VIH/SIDA		
		Organisation de causeries sur les mesures de prévention et de gestion du paludisme, les maladies diarrhéiques et sur tout thème relatif à la santé publique		
Amélioration de l'accès aux médicaments génériques	Augmentation de la dotation en médicaments au niveau des structures sanitaires	Postes et cases de santé		

**Enjeu n° 3 : amélioration de l'accès aux services sociaux de base**

Objectif DSRP II : Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu rural (OS 36)

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation	
Renforcement des infrastructures de base sociales	Désenclaver la communauté rurale	Construction de piste de production et d'infrastructures routières	Création d'un GIC pour mener plaidoyer pour le désenclavement de l'arrondissement de Saré Bidji	Arrondissement Saré Bidji	
			Construction de nouvelles pistes dans les axes stratégiques	Axe 1 : Aéroport- Saré Bidji- Thiétty Axe 2 : Saré Bidji- Diassina Axe 3: Diassina- Thiétty- Tabayel Samba- Raouna Djidéré-Méribé Demba	
			Aménagement de haltes	Thiétty, Diassina	
	Améliorer le cadre de vie communautaire	Amélioration de la réception de la téléphonie mobile	Installation d'antennes de relais	Diassina	
			Amélioration de l'accès à l'électricité	Electrification conventionnelle à partir du réseau de Saré Bidji	Communauté rurale
				Généralisation du programme d'électrification à partir de l'énergie solaire	Tous les villages
Restructuration de l'habitat villageois	Alignement villageois	Thiétty, Diassina			

**Enjeu n° 3 : amélioration de l'accès aux services sociaux de base**

<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	<b>Renforcer l'équité et l'égalité de sexe et renforcer la prise en charge des groupes vulnérables</b>
<b>Objectif Intermédiaire PLD</b>	<b>Améliorer la situation sociale et économique des femmes</b>
Objectif OMD:	Promouvoir l'égalité de sexe et l'autonomisation des femmes (Objectif 3).

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
<b>Promotion des femmes</b>	<b>Promouvoir les conditions économique et sociale des femmes</b>	<b>Allègement des travaux des femmes</b>	Acquisition de 6 moulins combinés	Thiéty, Dioumana, Tabayel Samba, Saré Magno, Saré Demba Baldé
			Acquisition de trois (3) presses à huile	Diassina, Saré Simaly et Gallocounda
			Acquisition de machines à pâte d'arachide	Tous les villages
			Acquisition d'une batteuse à mil communautaire	Thiéty
		<b>Renforcement de Capacités entrepreneuriales des femmes</b>	Formation de femmes relais en management des organisations	2 femmes leaders par village
			Formation de femmes relais aux techniques de production artisanale et de transformation des produits locaux (lait, produit forestiers, et agricole)	3 femmes relais par village
			Alphabétisation fonctionnelle des femmes	Tous les villages
			Formation des femmes aux techniques de production maraîchère	Tous les villages ayant les potentialités hydro agricoles
			Facilitation de l'accès des femmes à l'équipement et aux intrants de production maraîchère	Tous les villages ayant les potentialités hydro agricoles
			Construction et équipement de cases foyer	Thiéty, Diassina
Facilitation de l'accès des femmes au crédit (Ouverture de ligne de crédit spéciale pour les femmes et mise en place d'un fonds de garantie)	Thiéty			

**Enjeu n° 3 : amélioration de l'accès aux services sociaux de base**

<b>OBJECTIF GLOBAL</b>	<b>Faciliter l'accès à des activités de jeunesse saines</b>
Objectif DSRP II	Renforcer les programmes d'insertion sociale et économique des jeunes (OS120)

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Promotion des jeunes	Créer les conditions de la promotion économique et sociale des jeunes	Renforcement des infrastructures d'accueil des jeunes	Construction et équipement de foyer des jeunes	Thietty ; Diassina
		Renforcement des capacités techniques des jeunes	Recensement et formation des jeunes porteurs ou prestataires de projet en GERME (Gérer Mieux son Entreprise)	Communauté rurale
			Appui à la structuration des ASC	
		Promotion économique des jeunes	Formation des jeunes dans les domaines de l'arbitrage du football et de la gestion des litiges	Chaque village
			Facilitation de l'accès des jeunes au crédit (Ouverture de ligne de crédit spéciale pour les jeunes et mise en place d'un fonds de garantie)	Thietty
			Facilitation de l'accès des jeunes à la terre	CR
		Renforcement des infrastructures sportives	Aménagement et clôture de terrain de football	Thietty, Diassina
Aménagement et équipement de terrains de football	Zone de Diassina, zone de Saré Simaly			
Promotion des activités sportives et culturelles	Renforcement de l'appui financier aux activités sportives et culturelles	CR		

## 9.2. Le Plan d'Investissements Local (PIL) 2012 - 2014

Le Plan d'Investissements local (PIL) pour la période 2012-2014 élaboré par le Conseil rural de Thiétty à partir du programme d'actions prioritaires du PLD est l'un des instruments clés permettant à l'institution locale de procéder aux arbitrages budgétaires annuels. Il s'agit d'un Plan d'actions glissant de trois (03) ans qui fera l'objet d'une évaluation annuelle. Le PIL contient :

- Les projets d'investissement publics d'intérêt local dont la réalisation est programmée entre 2012 et 2014.
- La localisation du projet, le responsable de la mise en œuvre, le coût total comprenant le coût de l'appui à la réalisation, les partenaires techniques et financiers associés et le schéma annuel de financement.

L'exécution du PIL est articulée autour de trois catégories de projet :

- Les projets cofinancés par le Conseil rural ;
- Les projets financés par l'Etat et les partenaires au développement sans apport local ;
- Les projets pour lesquels un soutien est recherché auprès d'autres partenaires.

**Enjeu 1 : Promotion d'un environnement favorable à la bonne gouvernance locale et la coopération**

Secteur	Actions	Localisation	Responsable de la mise en œuvre	Coût total	Partenaires associés		Plan de financement		
					Technique	Financier	2012	2013	2014
Gouvernance locale et partenariat	Organisation d'un Forum annuel des partenaires	CR	Conseil rural	1000000		CL Partenaires	-	500000	500000
	Formation des comités de gestion des infrastructures et équipements communautaires aux techniques d'entretiens et de maintenance, à la gestion administrative et financière, et sur leurs rôles et responsabilités (Comités de santé, APE, comité de moulin, etc.)	CR	OCB	<b>1000000</b>		PNDL	<b>1000000</b>	<b>ND</b>	<b>ND</b>
	Campagnes d'information et de sensibilisation sur l'importance de la taxe rurale pour le développement communautaire	CR	Conseil rural	900000	Sous Préfet, Chefs de villages	CL	300000	300000	300000
	Formation des acteurs de la décentralisation sur les domaines de compétences transférés	CR	Conseil rural	6000000		CL PNDL		3000000	3000000

## Enjeu 2 : Redynamisation des activités économiques

Secteur	Actions	Localisation	Responsable de la mise en œuvre	Coût total	Partenaires associés		Plan de financement		
					Technique	Financier	2012	2013	2014
Agriculture	Mise en place d'une coopérative des producteurs semenciers	Thietty	CR, Producteurs	500000	ASPRODEB, ISRA, DRDR, DISEM	ASPRODEB		500000	ND
	Réhabilitation et extension de périmètres maraîchers	Thietty, Diassina, Saré Kanta	C.R	4500000				4500000	
	Aménagement et équipement de périmètre maraîcher	Soukoto, Saré Demba Kanta	CR	ND		PNDL			ND
	Etude et aménagement des vallées pour le maraîchage et la riziculture	CR	CR	ND	PAPIL, PADERCA	PAPIL, PADERCA, PARESC		ND	ND
Elevage	Construction et équipement de 3 unités de transformation et de conservation des produits laitiers	Soukoto, Thietty, Raouna Djidéré	CR, Populations	ND	Elevage	Ressortissants, Coopération espagnole		ND	
	Aménagement de 2 bassins de rétention		Thietty, Diassina	ND		ANEV, PAPIL		ND	
	Matérialisation de parcours de bétail et des zones de pâturage	CR	CR	250000	CADL	Wula Nafaa			250000
	Aménagement d'une fourrière	Thietty	CR						
Aquaculture	Aménagement de bassins piscicoles	Thietty	CR	ND		ANEV, ANA			ND
Tourisme	Construction d'un campement touristique	Thietty	Promoteur	ND		Pomoteur privé		ND	

### Enjeux 3 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Secteur	Actions	Localisation	Responsable de la mise en œuvre	Coût total	Partenaires associés		Plan de financement		
					Technique	Financier	2012	2013	2014
Education	Réhabilitation de 2 salles de classe	Diassina	CR	7000000	CTR	PNDL		7000000	
	Construction d'une salle de classe	Raouna Djidéré	C.R	7090000	CTR	PNDL	7090000		
	Construction de deux salles de classe	Saré Simaly	CR	7090000	CTR	PNDL	7090000		
	Construction de salles de classe	Raouna Djidéré (02), Thietty (03), Diassina (02), Saré Demba Baldé (03), Dioumana (04)	CR	99 260 000	CTR	PNDL		49 630 000	49 630 000
	Equipement d'une salle de classe	Raouna Djidéré		1500000	IDEN	Etat, PNDL	1 500 000		
	Equipement d'une salle de classe	Saré Simaly		1505000	IDEN	PNDL	1 505 000		
	Equipement de 11 salles de classe	Raouna Djidéré (02), Thietty (03), Diassina (02), Saré Demba Baldé (03), Dioumana (01)		21 000 000	IDEN	PNDL		10 500 000	10 500 000
	Equipement de 2 salles de classe	Diassina		3000000	IDEN	PNDL		3000000	
	Construction de murs de clôture de 4 écoles	Thietty	CR	2000000	CTR	PNDL	-	2000000	
		Dioumana, Saré Demba Baldé, Saré Simaly	CR	4000000	CTR	PNDL			4000000
Information/sensibilisation de la population sur l'importance de la scolarisation des enfants	Communauté rurale	CR	600000		CR	-	300000	300000	
Création de CEM	Thietty	Conseil régional	ND	IA	Etat		ND		
	Diassina	Conseil régional	ND	IA	Etat			ND	



### Enjeux 3 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Secteur	Actions	Localisation	Responsable de la mise en œuvre	Coût total	Partenaires associés		Plan de financement		
					Technique	Financier	2012	2013	2014
Hydraulique	Fonçage de puits alimentaire	Soukoto, Saré Koba, Sinthiang Diouta, Tabayel Samba	CR	9000000	BPF	PNDL		9000000	
	Fonçage de 3 puits pastoraux	Sinthiang Yabou, Sinthiang Koubé, Sinthiang Samba, Coudora	CR	15 000 000	BPF	PNDL	10 000 000	5 000 000	
	Construction et équipement de 2 forages	Thietty	CR	100 000 000	BPF	Etat, PEPAM		100 000 000	
		Diassina		100 000 000		Etat, PEPAM			100 000 000
	Réhabilitation système d'adduction d'eau courante	Poste de santé de Thietty	District de Kolda	ND	BPF	PEPAM		ND	
Assainissement	Construction de 100 latrines	CR	CR	ND		PEPAM		ND	
Cadre de vie	Alignement de villages	Thietty, Diassina, Saré Simaly	CR	4 500 000	CADL	Populations	1 500 000	1500000	1 500 000

### Enjeux 3 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Secteur	Actions	Localisation	Responsable de la mise en œuvre	Coût total	Partenaires associés		Plan de financement		
					Technique	Financier	2012	2013	2014
Santé	Construction et équipement de cases de santé	Raoua Djidéré, Saré Simaly	CR	27 000 000	District Sanitaire	Populations Etat, PNDL,		ND	
	Création de poste de santé	Diassina	CR	ND	District Sanitaire	Population, Etat, PNDL,		ND	
	Affectation d'une ambulance	Thietty	CR	ND	District Sanitaire	Etat		ND	
	Formation en bonne gouvernance sanitaire	Postes et cases de santé	Comités de santé	1500000	ICP	USAID/Santé		1500000	
	Mobilisation sociale sur le VIH/Sida	Cases et postes de santé	C.R	1200000	ICP	PNDL	400000	400000	400000
	Construction logement sage femme	Postes et cases de santé	C.R	ND	District Sanitaire	Etat, partenaire	-	-	ND

### Enjeux 3 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base

Objectifs spécifiques	Actions	Localisation	Responsable de la mise en œuvre	Coût total	Partenaires associés		Plan de financement		
					Technique	Financier	2012	2013	2014
Promotion de la femme	Acquisition de 2 moulins à mil	Thietty ; Raouna Djidéré	CR	7600000		Ministère de la femme	3800000	3800000	
	Acquisition de 5 moulins à mil	Dioumana ; Tabayel Samba ; Saré Manio ; Saré Kanta ; Saré Dembaldé	CR	19000000		Ministère de la femme			19000000
	Formation de femmes relais en management des organisations	3 femmes leaders par village	CR			Ministère de la femme			
	Formation de femmes relais aux techniques de transformation des produits locaux (produits forestiers, lait)	5 femmes relais par village	CR	3 600 000		Ministère de la femme			3 600 000
Jeunesse et sport	Clôture et équipement de foyer de jeune	Thietty, Diassina, Saré Simaly	C.R	16 100 000	Urbanisme	A rechercher			16 100 000
	Clôture de 2 terrains de football	Thietty, Diassina	CR	ND	Urbanisme	CR Etat Partenariat		ND	ND
	Formation des jeunes dans les domaines de l'arbitrage du football et de la gestion des litiges	Chaque village	Commission sportive	300000	CDEPS	CR		300000	
	Appui financier aux activités sportives et culturelles	C.R	Commission sportive	3000000		C.R	1000000	1000000	1000000

## 10. Plan Annuel d'Investissement

Le Plan Annuel d'Investissements (PAI) pour l'année 2012 élaboré par le Conseil Rural de Thietty à partir du Plan d'investissement Local est l'un des instruments clés permettant à l'institution locale de procéder aux arbitrages budgétaires annuels. Le PAI contient :

- Les projets d'investissement publics d'intérêt local dont la réalisation est programmée en 2012 ;
- Le coût de l'investissement et le schéma de financement.

L'exécution du PAI est articulée autour de trois catégories de projet :

- Les projets cofinancés par le Conseil municipal ;
- Les projets financés par l'Etat et les partenaires au développement sans apport local ;
- Les projets pour lesquels un soutien est recherché auprès d'autres partenaires.

SECTEURS	ACTIONS PREVUES	LOCALISATION	Objectifs quantitatifs	Coût unitaire	Total	PLAN DE FINANCEMENT		
						CR	ETAT/PNDL	AUTRES
GOUVERNANCE LOCALE	<b>Obj-Str DSRP II : Améliorer la gestion financière et administrative des Collectivités locales</b>							
	<b>Axe n° 8 : promotion de la gouvernance locale, de la citoyenneté et de la gestion foncière</b>							
	Campagnes d'information et de sensibilisation sur l'importance de la taxe rurale pour le développement communautaire	CR	01	300000	300000	300000	0	
Formation des Elus et Chefs de village sur les textes et lois de la décentralisation	Thietty	02	3 000 000	6 000 000	300 000	2 700 000		
SANTÉ	<b>OMD 2-4-7: OBJ2-REDUIRE DE TROIS QUARTS LA MORTALITE MATERNELLE, OBJ4-COMBATTRE LES MALADIES, EN PARTICULIER LE VIH/SIDA ET LE PALUDISME, OBJ7-REDUIRE DE DEUX TIERS LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS</b>							
	Construction de case de santé	Raouna Djidéré	01	7.500.000	7.500.000	750.000	6.750.000	
	Equipements sanitaires (case de santé et Maternité)	Thietty		4.000.000	4.000.000	400.000	3.600.000	
Mobilisation sociale sur le VIH/SIDA	Diassina	1	400.000	400.000	40.000	360.000		
EDUCATION	<b>OMD: ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</b>							
	<b>AXES DSRP II : AP 272. Construction, réhabilitation et équipement de salles de classe, d'écoles, de case des tout-petits et classes préscolaires fonctionnelles et accessibles, avec blocs sanitaires séparés (garçons et filles) et fonctionnels (électricité et eau)</b>							
	Construction de salle de classe	Raouna Djidéré	02	7.090.500	7.090.500	709.050	6.381.450	
	Equipement de salle de classe	Raouna Djidéré	02	1.500.000	1.500.000	150.000	1.350.000	
	Construction de salle de classe	Diassina	1	7.090.500	7.090.500	709.050	6.381.450	
	Equipement de salle de classe	Diassina	1	1.500.000	1.500.000	150.000	1.350.000	
	Construction de salle de classe	Saré Simaly	1	7.090.500	7.090.500	709.050	6.381.450	
	Equipement de salle de classe	Saré Simaly	1	1.500.000	1.500.000	150.000	1.350.000	
Clôture d'école	Saré Simaly	1	13.500.000	13.500.000	1.350.000	12.150.000		
Hydraulique	<b>Obj DSRPII : Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieux urbain et rural</b>							
	<b>AP : Renforcement de la politique de branchements sociaux et généralisation de l'accès Construction de forages motorisés</b>							

	Fonçage Pastoral	d'un puits	Sinthiang Koubé	01	5.000.000	5.000.000	450.000	4.050.000	
	Fonçage Pastoral	d'un puits	Sinthiang Samba Koudora	01	5.000.000	5.000.000	450.000	4.050.000	
	Fonçage alimentaire	d'un puits	Soukoto	01	4.500.000	4.500.000	450.000	4.050.000	
	Fonçage alimentaire	d'un puits	Sinthiang Diouta	01	4.500.000	4.500.000	450.000	4.050.000	
	Fonçage alimentaire	d'un puits	Tabayel Samba	01	4.500.000	4.500.000	500.000	4.500.000	
	Fonçage alimentaire	d'un puits	Sinthiang Yabou	01	5.000.000	5.000.000	500.000	4.500.000	
Promotion de la femme	<b>AXES DSRP II : AP 417. Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits</b>								
	Acquisition de moulin à mil		Thietty	01	3800000	3800000	380.000	3.420.000	
	Acquisition de moulin à mil		Raouna Djidéré		3 800 000	3 800 000	380.000	3.420.000	

**PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL 2012 DE LA CR DE THIETTY**  
(Version approuvée et votée par le Conseil rural)

Opérations	Indicateur d'activité	Localisation	Coût unitaire	Coût total	Plan de financement (PAP)		
					Budget CR	Partenaires	Nom du partenaire
<b>HYDRAULIQUE</b>							
<b>Obj DSRPII : Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieux urbain et rural</b>							
<b>AP : Renforcement de la politique de branchements sociaux et généralisation de l'accès, Construction de forages motorisés</b>							
Fonçage d'un puits Pastoral	01	Sinthiang koubé	5.000.000	5.000.000	500.000	4.500.000	PNDL
Fonçage d'un puits Pastoral	01	Sinthiang Samba koudora	5.000.000	5.000.000	500.000	4.500.000	PNDL
Fonçage d'un puits alimentaire	01	Soukoto	4.500.000	4.500.000	450.000	4.050.000	PNDL
Fonçage d'un puits alimentaire	01	Sinthiang Diouta	4.500.000	4.500.000	450.000	4.050.000	PNDL
Fonçage d'un puits alimentaire	01	Tabayel Samba	4.500.000	4.500.000	450.000	4.050.000	PNDL
Fonçage d'un puits alimentaire	01	Sinthiang Yabou	5.000.000	4.500.000	450.000	4.050.000	PNDL
<b>Sous-Total 1</b>			<b>28.500.000</b>	<b>28.500.000</b>	<b>2.850.000</b>	<b>25.650.000</b>	
<b>SANTE</b>							
<b>OMD 2-4-7: OBJ2-REDUIRE DE TROIS QUARTS LA MORTALITE MATERNELLE, OBJ4-COMBATTRE LES MALADIES, EN PARTICULIER LE VIH/SIDA ET LE PALUDISME, OBJ7-REDUIRE DE DEUX TIERS LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS</b>							
Construction de case de santé	01	Raouna Djidéré	7.500.000	7.500.000	750.000	6.750.000	PNDL
Equipements sanitaires (case de santé et Maternité)	01	Thietty	4.000.000	4.000.000	400.000	3.600.000	PNDL
Mobilisation sociale sur le VIH/SIDA	01	Diassina	400.000	400.000	40.000	360.000	PNDL
<b>Sous-Total 2</b>			<b>11.900.000</b>	<b>11.900.000</b>	<b>1.190.000</b>	<b>10.710.000</b>	
<b>EDUCATION</b>							
<b>OMD: ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</b>							
<b>AXES DSRP II : AP 272. Construction, réhabilitation et équipement de salles de classe, d'écoles, de case des tout-petits et classes préscolaires fonctionnelles et accessibles, avec blocs sanitaires séparés (garçons et filles) et fonctionnels (électricité et eau)</b>							
Construction de salle de	01	Raouna Djidéré	7.090.500	7.090.500	709.050	6.381.450	PNDL

Opérations	Indicateur d'activité	Localisation	Coût unitaire	Coût total	Plan de financement (PAP)		
					Budget CR	Partenaires	Nom du partenaire
classe							
Equipement de salle de classe	01	Raouna Djidéré	1.500.000	1.500.000	150.000	1.350.000	PNDL
Construction de salle de classe	01	Diassina	7.090.500	7.090.500	709.050	6.381.450	PNDL
Equipement de salle de classe	01	Diassina	1.500.000	1.500.000	150.000	1.350.000	PNDL
Construction de salle de classe	01	Saré Simaly	7.090.500	7.090.500	709.050	6.381.450	PNDL
Equipement de salle de classe	01	Saré Simaly	1.500.000	1.500.000	150.000	1.350.000	PNDL
Clôture de l'école de Saré Simaly	01	Saré Simaly	13.500.000	13.500.000	1.350.000	12.150.000	PNDL
<b>Sous-Total 3</b>			<b>39.271.500</b>	<b>39.271.500</b>	<b>3.927.150</b>	<b>35.344.350</b>	
<b>ALLEGEMENT DES TRAVAUX</b>							
<b>AXES DSRP II - AP 417. Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits</b>							
Acquisition de moulin à mil	01	Thietty	3.800.000	3.800.000	380.000	3.420.000	PNDL
Acquisition de moulin à mil	01	Raouna Djidéré	3.800.000	3.800.000	380.000	3.420.000	PNDL
<b>Sous-Total 4</b>			<b>7.600.000</b>	<b>7.600.000</b>	<b>760.000</b>	<b>6.840.000</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>86.771.500</b>	<b>86.771.500</b>	<b>8.677.150</b>	<b>78.094.350</b>	

## 10.1. Schéma de financement

Le financement du PIL se fera selon un schéma qui privilégie le partenariat entre les Collectivités locales, les bénéficiaires, l'État et les partenaires au développement.

## 10.2. Mécanismes de suivi évaluation

La Communauté Rurale, à travers son Conseil Rural, est responsable de la prise de décision d'élaboration du Plan Local de Développement (PLD). Elle l'est également pour sa mise en œuvre. En tant que maître d'ouvrage, le Conseil rural assume les responsabilités suivantes :

1. La consultation et le choix des prestataires, la supervision et la validation des études préalables et autres prestations de services ;
2. La préparation des dossiers de consultation pour les appels d'offres concernant les marchés de travaux, de services et de fournitures ;
3. Le choix des entreprises et des fournisseurs ;
4. La signature et la gestion des marchés de prestations de services, de travaux et de fournitures ;
5. Le contrôle et la réception des travaux et fournitures ;
6. L'ordonnancement pour paiement des entreprises, des prestataires de services et fournisseurs par le Trésor public.

La mise en œuvre du PIL sera coordonnée par le Conseil Rural assisté par :

1. Le Cadre Local de Concertation et de Gestion ;
2. L'Agence Régionale de Développement (ARD).

Le suivi de l'exécution du PIL va de la sélection des actions prioritaires du PAP les plus conformes aux orientations stratégiques jusqu'à l'évaluation ex-post des projets et des stratégies qui seront mises en œuvre.

À cet égard, le suivi technique de la réalisation des orientations stratégiques et des objectifs spécifiques constitue un impératif pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre des actions et des investissements conformément aux attentes des principaux documents de référence notamment le DSRP II, le PODES, la SCA et les OMD. Ainsi, le suivi du plan doit être une activité permanente dans le cadre de la mise en œuvre des conventions types.

Le suivi et le bilan de l'exécution physique et financière des actions et des investissements qui forment les stratégies à moyen et long terme seront assurés par l'Agence Régionale de Développement (ARD), Point focal du processus de réactualisation du Plan Local de développement (PLD) et du Plan d'Investissements local (PIL).

Par conséquent, un bilan du suivi de la mise en œuvre des stratégies sectorielles et multisectorielles devra être dressé, au moins annuellement, et soumis à l'examen du Cadre de Concertation.



## Annexes

### Annexe 1 : Zonage

Zone	Village Centre	VILLAGES
I. (10 villages)	Thietty	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Thietty</li> <li>2. Dioumana</li> <li>3. Boulal</li> <li>4. Saré Demba Kandaye</li> <li>5. Sinthiang Koubé</li> <li>6. Sinthiang Fodé</li> <li>7. Thiewgal</li> <li>8. Kognaring Pathé</li> <li>9. Sinthiang Yabou</li> <li>10. Sinthiang Yéro</li> </ol>
II. (15 villages)	Diassina	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diassina</li> <li>2. Soukoto</li> <li>3. Saré Demba Baldé</li> <li>4. Saré Demba Sabaly</li> <li>5. Saré Manio</li> <li>6. Saré Fily</li> <li>7. Saré Maly Kandé</li> <li>8. Saré Moussa Alette</li> <li>9. Diyabougou</li> <li>10. Diémingninké</li> <li>11. Sinthiang Demba Baldé</li> <li>12. Medina Bora</li> <li>13. Sinthiang Samba Koudie</li> <li>14. Santandiang</li> <li>15. Ndogoro Dembel</li> </ol>
III. (12 villages)	Saré Simaly	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Saré Simaly</li> <li>2. Sinthiang Diamboye</li> <li>3. Raouna Djidéré</li> <li>4. Gallocounda</li> <li>5. Sinthiang Demba Diao</li> <li>6. Saré Kanta</li> <li>7. Tabayel Samba</li> <li>8. Sinthiang Diouta</li> <li>9. Sinthiang Amadou</li> <li>10. Sinthiang Djidéré</li> <li>11. Sinthiang Yabou</li> <li>12. Saré Koba</li> </ol>

## Annexe 2 : Liste des Conseillers ruraux de la communauté rurale, législature 2009-2013

N° Ordre	Prénom(s) et Nom	Fonction	Sexe	Age	Village	Profession	Nbre Mandat	Niveau d'instruction	Alphabétisation
1	Alassane BALDE	PCR	M	39	Diassina	Enseignant	01	1 <sup>ere</sup>	-
2	Thierno KANDE	1 <sup>er</sup> VP	M	47	Thietty	Cultivateur	02	-	-
3	Dicory BALDE	2 <sup>eme</sup> VP	M	40	Sare Demba Balde	Cultivateur	01	CM2	-
4	Sadio KANDE	Conseiller	M	49	Thietty	Cultivateur	01	-	-
5	Dicko MBALLO	Conseiller	M	43	Sare Simaly	Cultivateur	01	-	Alphabétisé
6	Mamadou Saliou BALDE	Conseiller	M	44	Sare Simaly	Cultivateur	01	-	-
7	Meta DIAO	Conseiller	M	48	Sare Koba	Cultivateur	01	CI	Alphabétisé
8	Djibayrou KANDE	Conseiller	M	28	Thietty	Enseignant	01	Seconde	-
9	Oumar BALDE	Conseiller	M	36	Sare Dembaldé	Cultivateur	01	-	-
10	Fady Fanta BALDE	Conseillère	F	42	Soukoto	Ménagère	01	CM2	-
11	Moussa BALDE N°1	Conseiller	M	47	Diassina	Cultivateur	03	CM2	-
12	Moussa BALDE N°2	Conseiller	M	44	Sare Fily	Cultivateur	01	-	-
13	Alkaly BALDE	Conseiller	M	59	Soukoto	Cultivateur	01	-	-
14	Ousmane DIALLO	Conseiller	M	56	Saré Dembaldé	Cultivateur	01	-	Alphabétisé
15	Abdoulaye KANDE	Conseiller	M	51	Sare Kanta	Cultivateur	01	6 <sup>eme</sup> Secondaire	-
16	Boubacar SABALY	Conseiller	M	41	Tabayel SAMBA	Cultivateur	01	-	-
17	Demba SABALY	Conseiller	M	44	Thietty	Cultivateur	01	-	-
18	Djidéré MBALLO	Conseiller	M	53	Sinthiang Djidéré	Cultivateur	02	-	-
19	Karamo BALDE	Conseiller	M	39	Sinthiang Fodé	Cultivateur	01	-	-
20	Ibrahima KANDE	Conseiller	M	51	Sare Maly	Cultivateur	01	CM2	-
21	Samba SABALY	Conseiller	M	35	Sare Demba Sabaly	Cultivateur	01	-	-
22	Fatoumata DIALLO	Conseillère	F	39	Sare Demba Kandaye	Ménagère	01	-	-
23	Binta BALDE	Conseillère	F	41	Santandiang	Ménagère	01	-	-
24	Mariatou BALDE	Conseillère	F	40	Diassina	Ménagère	02	-	-
25	Lamine BALDE	Conseiller	M	32	Dioumana	Cultivateur	01	-	Alphabétisé
26	Tida MBALLO	Conseiller	M	48	Sare Simaly	Ménagère	01	-	-
27	Abdoulaye MBALLO	Conseiller	M	52	Gallo Counda	Cultivateur	02	CM2	-
28	Demba Diatta BALDE	Conseiller	M	41	Kognaring	Cultivateur	01	CM2	-
29	Souleymane SABALY	Conseiller	M	68	Tabayel Samba	Cultivateur	03	-	-
30	Penda BALDE	Conseillère	F	39	Diassina	Ménagère	01	CM2	-